

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2389 - LUNDI 24 AOÛT 2015

Assassinat de Floribert Chebeya Des zones d'ombre persistent



Les prévenus devant la barre lors d'une audience

Qui a tué Floribert ? Comment a-t-il été tué et pourquoi ? Des interrogations qui restent toujours entières alors que le procès en appel des assassins présumés de cet activiste des droits humains se poursuit. Lors de l'audience le 21 août, les avocats du principal accusé et ex-numéro deux des services de sécurité Daniel Mukalay ont tenté de

convaincre la Cour sur le fait qu'à ce stade, aucune preuve n'attestait l'assassinat de Floribert Chebeya. Le rapport d'expertise médicale qui exclut à hauteur de 85% une intervention humaine dans la survenance du décès du coordonnateur de la Voix des sans-voix est brandi comme un élément susceptible d'innocenter leur client.

Le fait que les médecins ne sont pas parvenus à déterminer de façon tranchée la cause du décès relativise tout ce qui a été dit à ce sujet, le reste n'étant que de la spéculation, se convainquent ces avocats dans ce procès à rebondissement.

Page 14

PROCESSUS ÉLECTORAL 2015-2016

Des policiers sensibilisés sur le comportement à tenir face aux enfants de la rue

Près de deux cents policiers ont participé le 21 août au Commissariat général de la police nationale congolaise à Lingwala, à un atelier de sensibilisation et de formation sur le « comportement à tenir face aux enfants de la rue avant, pendant et après les élections 2015-2016 ». L'organisation de cette activité se situe dans la continuité des actions menées par le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue visant la vulgarisation de la loi portant protection de l'enfant de sorte à prévenir le raffle d'enfants par la police. L'objectif de cet atelier est de contribuer au bien-être de l'enfant et au maintien de la paix



à Kinshasa en période électorale. Dans leurs attentes, les organisateurs veulent voir les participants connaître la procédure juridique à suivre pour les enfants en conflit

avec la loi. L'atelier tend aussi à les sensibiliser sur la loi portant protection de l'enfant promulguée en janvier 2009 par le chef de l'État. Page 12

JUSTICE

Trois ans de prison requis contre les militants de Lucha

Pour les avocats des quatre prévenus, le grief d'incitation de la population au soulèvement contre le régime mis à charge de leurs clients, à la suite de la marche organisée au mois d'avril à Goma, ne tient pas la route parce qu'inconstitutionnel et ils plaident pour leur acquittement. Ce, d'autant plus que les organisateurs avaient pris la précaution de saisir par voie épistolaire la mairie et les autorités de la ville pour leur informer de la tenue de ladite manifestation.

Argumentaire vite balayé par l'accusation qui soutient que la correspondance à laquelle font allusion les avocats de la défense est dépourvue d'accusé de réception, preuve que les autorités de la ville n'avaient pas été saisies de l'organisation d'une quelconque marche. L'absence à l'audience de la secrétaire du maire censée départager les uns et les autres sur cette controverse avait compliqué la donne. Page 14

HYMNE DE LA PAIX DE COCA-COLA

L'artiste Innoss'B parmi les chanteurs

Page 13

ÉDITORIAL

Trêve

Voyons si la classe politique congolaise sera assez sage pour laisser les Jeux africains, dont les premières compétitions débiteront dans un peu plus d'une semaine, se dérouler à Brazzaville dans la paix et la sérénité. Voyons si elle aura assez le sens du devoir civique pour ne pas perturber une compétition à laquelle participeront des milliers d'athlètes venus de tout le continent et qui consacrera la renaissance de notre nation.

La question concerne au premier chef, bien sûr, l'opposition radicale qui peut être tentée de se faire entendre dans la rue et sur les ondes pour effacer ses divisions. Mais elle vaut aussi pour la majorité qui, de son côté, peut essayer de profiter de ce moment d'exception pour affirmer sa présence, montrer sa force, clamer ses convictions, bref museler ses contradicteurs.

L'enjeu de ces onzièmes Jeux africains est considérable pour chacun de nous comme en témoigne l'ampleur des investissements consentis par le Congo ces dernières années. Il suffit de parcourir les avenues de Brazzaville pour comprendre que c'est à une véritable mutation de notre capitale que nous assistons. Au-delà des grands travaux d'infrastructure dont le stade omnisport de Kintélé est le symbole il n'est pas, en effet, un quartier de la grande cité qui ne soit touché directement ou indirectement par cette évolution.

Mettons donc de côté pour un temps les divisions plus ou moins artificielles qui nous séparent. Cessons de ruminer les frustrations générées par le débat public sur l'avenir des institutions de la République. Consacrons toute notre énergie à la réussite d'une compétition qui sera l'un des temps forts de notre Histoire. Il sera toujours temps de reprendre le combat politique lorsque la page du cinquantenaire des Jeux africains aura été tournée.

Ce dont le Congo a besoin aujourd'hui, c'est de vivre pleinement, sereinement les joutes sportives qui vont débiter. Que ceux qui seraient tentés de l'oublier réfléchissent bien avant de se lancer dans de folles provocations. Demain il sera trop tard.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

La loi sur la copropriété passe sans convaincre

Le projet de loi relatif au statut de la copropriété des immeubles bâtis n'a pas fait l'unanimité à l'Assemblée nationale, lors de l'examen du rapport de la Commission Affaires juridiques et administratives. Pourtant, sans aucune abstention, les députés ont adopté ledit projet, le 21 août à Brazzaville.

L'approbation de ce projet de loi n'a pas été facile. « *Les prix sont abordables. Au camp Clairons par exemple, nous vendons un logement de 500m² à vingt millions FCFA avec tout le confort possible. À Bacongo et Owando, un logement est vendu à trente-deux millions FCFA. A défaut de payer au comptant, nous faisons aussi des ventes à tempérament de trente mille FCFA minimum par mois pour un revenu mensuel de cent mille FCFA* ». Ces propos pour défendre le projet de loi ont soulevé des remous à l'hémicycle. « *Nous avons assoupli les conditions de manière à ce que même les populations ayant des revenus modestes puissent y accéder par des contrats tempérés. Tenant compte du nombre élevé des demandes et en fonction des quotas, nous attribuons les logements par ordre d'arrivée* », avait rassuré le ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Claude Alphonse Nsilou sur les conditions d'acquisition lors des travaux en commission.

Une loi truffée d'incorrections

Les contestations des députés s'expliquent par certaines incorrections relevées sur ce projet de loi. Elles sont à la fois d'ordre technique et administratif. Les députés étant intervenus, ont fait mention de la procédure d'acquisition des logements bâtis par l'Etat en particulier, soulignant le vide existant entre les coûts et l'espace attribué aux logements du camp Clairons. Ne pouvant adopter ce projet de loi en l'état, les représentants du peuple ont demandé davantage d'éclaircissement au ministre Léon Raphaël Mokoko, représentant le ministre

de la Construction, de l'habitat et de l'urbanisme. Malgré leur ténacité, les préoccupations de ces élus sont restées sans réponse. Au final, ils ont avalisé ce projet de loi sans en apporter correction. Dépit, résignation ou devoir citoyen ?

Pourquoi ce projet de loi ?



Les députés en plénière

Le projet de loi relatif au statut de la copropriété des immeubles bâtis propose un dispositif juridique permettant de gérer efficacement la vie des habitants d'un même ensemble immobilier. A ce titre, la copropriété repose sur un règlement de copropriété, un syndicat des copropriétaires, et un syndic.

« *Le gouvernement a entrepris un vaste programme immobilier sur l'ensemble du territoire national. Ce programme vise la transformation et la modernisation des cités urbaines pour en faire des milieux où il fait bon vivre. La réalisation de ces ensembles immobiliers met en relief la question de la copropriété, de leur entretien et des règles d'une meilleure vie commune. Les logements construits en hauteur, les lo-*

tissements bâtis que l'Etat et le secteur privé réalisent, doivent être accompagnés d'un dispositif juridique qui permet de mieux gérer ces ensembles et créer les conditions d'une parfaite harmonie en définissant les responsabilités des uns et des autres dans cet espace commun », avait déclaré Claude Alphonse Nsilou lors de son audition par la commission. Les préoccupations des députés en commission portaient sur le règlement des litiges entre copropriétaires, les conditions d'acqui-

sition de la copropriété, le risque de favoriser une catégorie sociale au détriment des autres, le coût élevé des logements, l'applicabilité de cette loi aux propriétés individuelles, la référence aux règles de la comptabilité OHADDA, l'adéquation entre le régime mis en place et la culture congolaise, etc.

Cette loi régit la propriété des immeubles bâtis appartenant à plusieurs personnes, répartis par lots et comprenant des parties privatives et des parties communes. Elle s'applique également aux ensembles immobiliers bâtis et aux différentes résidences constituées d'habitations contiguës ou séparées, ayant des parties communes dans l'indivision à l'ensemble des copropriétaires.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet,
Brice Tsébé, Irin Mauokani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

GOUVERNEMENT

Gilbert Mokoki s'engage à moderniser la Fonction publique

Il l'a déclaré le 21 août, au ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'État, lors de la cérémonie de passation de service avec son prédécesseur, en présence du représentant du chef de l'État, du secrétaire général du gouvernement et des collaborateurs des deux ministres.

À la lecture du procès-verbal, les participants ont été informés des projets en cours, initiés par le ministère, notamment ceux liés à la présidence du Comité Technique Spécialisé (CTS) n°8 de l'Union Africaine ; la création de l'Observatoire Africain de Gouvernance Territoriale et de Modernisation de l'Action Publique ; la création du Réseau des Ministres des Services Publics et de l'Administration de l'Afrique Centrale (REMISPAAC) ; le recensement et l'identification physique des agents civils de l'État ; le contrat de formation dénommé « Programme LIBOSSO » ; la révision du statut général de la Fonction publique ; l'élaboration du Répertoire interministériel des Métiers de la fonction publique (RIMEC) ; la mise en place du « Fichier unique Fonction Publique - Solde - Caisses de re-



Échange des parapheurs entre les ministres de la Fonction publique entrant et sortant

traite » ; et de l'avant-projet du budget exercice 2016. Prenant la parole, le nouveau ministre de la Fonction publique a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit du chef de l'État, à qui il a plu de confier à sa modeste personne les charges de ministre de la Fonction Publique. Il reconnaît également l'immense tâche qui l'attend. « Une mission difficile certes, mais exaltante », a-t-il souligné. « Car il s'agit de gérer la Fonction publique, l'outil principal de l'État, j'allais dire le cœur de l'État à un moment singulier au plan politique et écono-

mique. Un moment qui nécessite de s'investir autant dans l'action (afin de poursuivre la mise en œuvre du PND 2012-2016), que dans la réflexion (quelle Fonction Publique léguer aux générations futures en tenant compte des mutations qui s'opèrent en ce début du 21ème siècle) », a-t-il commenté.

Gilbert Mokoki fait partie de l'équipe gouvernementale récemment nommée par le président de la République Denis Sassou N'Guesso par décret n°2015-858 du 10 août dernier.

Guillaume Ondzé

Aimé Emmanuel Yoka : « Nous tenterons modestement de rendre à l'Etat ce qui lui revient »

Rendre à l'Etat sa nature de puissance publique, tout en le dotant de ses missions régaliennes, c'est l'un des défis que le ministre d'Etat en charge de la Justice et des droits humains, à qui vient d'être confié la charge de la réforme de l'Etat, tient absolument à relever.

Précédemment dévolue au ministère de la Fonction publique, le secteur de la réforme de l'Etat est désormais confié au ministère de la Justice et des droits humains, par le chef de l'Etat, par décret présidentiel n°2015-858 du 10 août 2015, mettant en place la nouvelle équipe gouvernementale.

A l'issue de la passation de consignes, intervenue le 21 août, avec le ministre sortant, Guy Brice Parfait Kolelas, le patron de la Justice et de la réforme de l'Etat, conscient des défaillances constatées dans ce secteur, s'est engagé résolument à rétablir l'autorité de l'Etat sous toutes ses formes. « Nous tenterons modestement, avec le concours de tous, de rendre à l'Etat ce qui lui revient, c'est-à-dire, sa nature de puissance publique. Il faut que nous travaillions à redonner à

l'Etat ses missions régaliennes, qui seront fondées sur la justice, l'impartialité mais aussi et surtout sur le mérite qui est une forme de justice individualisée », a martelé le ministre Aimé Emmanuel Yoka, à l'issue de sa prise de fonction.

Selon lui, le travail qui attend le nouveau ministre de la réforme de l'Etat, consiste entre autres à rendre l'Etat congolais de plus en plus visible, lisible, juste, impartial, impersonnel, mais aussi et surtout crédible vis-à-vis des concitoyens. L'objectif de cette vision est de redonner au peuple congolais le désir et la confiance en l'Etat. Il s'agira aussi de montrer à tous ceux qui ont acquis des mauvaises habitudes, que l'Etat est et restera au-dessus de la mêlée, et que sa force doit s'appliquer à tous, et de manière proportionnelle. « L'Etat dans notre pays est la pièce maîtresse dans tout le système de développement, quelle qu'en soit la facette. Nous tenterons de le rendre fort et impartial, même si les gens ont acquis des mauvaises habitudes », a conclu le ministre de la Justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Le pari républicain

À la lecture du débat engagé depuis plusieurs mois, au Congo, sur la réforme des institutions de la République, deux positions fortes ont été enregistrées au sein de la classe politique. La première, tenue par les partisans du « oui », a construit sa notoriété à Sibiti, dans la Lékoumou, lors du dialogue national inclusif, réuni du 13 au 17 juillet. La seconde, opposée à la réforme a forgé son argumentaire à l'issue du dialogue alternatif qui a eu lieu du 26 au 29 juillet à Brazzaville.

Notons tout de même une différence d'approche entre les deux assises. Celles de Sibiti ont vu s'affronter des forces qui avaient des profils différents. Du fait, en effet, de la présence de formations politiques, associations et individualités venues d'horizons divers, ce dialogue-là peut être considéré comme s'étant déroulé de façon contradictoire. Qu'importe, si au finish,

une majorité s'est prononcée en faveur de la réforme, le fondamental est que les points de vue contraires n'ont pas été occultés.

À Brazzaville, par contre, la réunion a tourné autour de partenaires « unifiés », chez qui l'on ne pouvait attendre une quelconque contradiction sur le cours des discussions. Les partisans du dialogue alternatif défendaient à peu près, et même mordicus, un modus operandi concocté de longue date. Sa finalité : ne permettre aucun regard différent de leur position qui est de rejeter en bloc l'idée d'une quelconque évolution des institutions, tant que la présidentielle de 2016 n'a pas eu lieu.

Puis est arrivé, le 12 août, l'événement tant attendu, vous l'aurez deviné : le message du président de la République sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès. Prononcé à la veille

de la fête de l'indépendance, ce rapport-bilan portant sur les quinze dernières années a été largement commenté par la classe politique. Il est vrai aussi qu'il en a laissé beaucoup à quia du fait du renvoi à un peu plus tard, par le chef de l'État, de sa décision sur les conclusions du dialogue de Sibiti convoqué à son initiative. N'ayant pas non plus fait allusion aux « alter-conclusions » de Brazzaville, Denis Sassou N'Guesso s'ouvrira donc de ces questions le moment venu.

Observons cependant comment sur l'échiquier politique congolais, les alliances se font, se défont, les formations politiques naissent, disparaissent, les querelles de positionnement plus que d'idées rythment la vie de tous les jours dans les états-majors des familles politiques. On pourrait à travers ce remue-ménage incessant, faire allusion à la vivacité de la démocratie congolaise. Mais si l'on devait

esquisser un petit bilan du comportement des opérateurs politiques congolais ces vingt dernières années, il pourrait se résumer à ceci : le secteur est riche en rebondissements mais pas en innovations.

Au bout du compte, il faut bien évidemment le leur concéder, les politiques congolais nourrissent pour leur pays de nobles ambitions. Dans le cas d'espèce, c'est bien quand ce pays qu'ils aiment tant et le proclament haut et fort traverse une période délicate qu'ils se doivent de le préserver de toute rupture d'équilibre. Dans le moment présent, leurs faits et gestes comptent, leurs discours comptent, leur courage à se surpasser est le plus attendu, afin qu'ils optent pour quelque chose comme un pacte républicain contre le retour aux démons de la violence. Tout un pari ! Ont-ils d'autres choix que de le tenir ? C'est leur responsabilité.

Gankama N'Siah

HOPE

CONGO

NOTRE MISSION... Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.
NOTRE METHODE... Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.
NOTRE MOTIVATION... L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en œuvrant pour glorifier Dieu.

Directeur Financier

Description de poste

CATÉGORIE: Temps plein, Employé (e) local (e) ou expatrié (e) SUPERVISEUR: Directeur Général LIEU: Brazzaville, République du Congo

RÉSUMÉ DE L'EMPLOI

Le Directeur Financier est responsable de superviser le département des finances incluant les comptables, le personnel informatique et le Management du Système d'Information. Le Directeur Financier est responsable d'assurer l'intégrité de l'organisation de l'ensemble des systèmes financiers, en assurant la sécurité des actifs organisationnels, générer des rapports externes et jouer le rôle d'interface avec les organismes de réglementation locale, les commissaires aux comptes et conseillers, fournir au management des données financières, des rapports et des analyses et aider le management dans les prises de décision.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE

Promouvoir et accomplir la mission de HOPE Congo.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

I. Management et Leadership :

- Mettre en place une culture de rencontres à l'intérieur du département des finances pour parler des normes des habitudes chrétiennes, de la conformité, de l'honnêteté, de la loyauté et la fiabilité. Être un exemple pour l'équipe d'un leadership chrétien modèle suivant les principes du Royaume.
- Recruter un personnel qualifié qui est engagé à la mission et la vision de HOPE.

- Établir des objectifs, procéder à des examens et des évaluations périodiques annuelles de tous les rapports directs et établir des plans pour leur formation et leur développement.
- Participer en tant que membre de l'équipe de la haute direction et soutenir le Directeur Général dans le management global général de HOPE.

II. Management des Finances :

- Modifier ou développer les procédures, les formulaires et les outils pour réduire le risque et augmenter l'efficacité organisationnelle. Si le besoin y est, mettre à jour les manuels et les documents liés aux finances.
- S'assurer que toutes les politiques financières sont pleinement mises en œuvre et que le personnel est en conformité totale avec l'intégrité de la structure des contrôles et les procédures manuelles.
- Examiner les activités de (s) l'agence(s); veiller à ce que toutes les pratiques au niveau de (s) l'agence(s) soient en conformité avec le manuel des finances et signaler immédiatement les éventuelles incohérences.
- Veiller à ce que les manuels et procédures financières soient en conformité avec les autres manuels organisationnels.
- Recevoir et fournir une formation financière sur une base régulière; veiller à ce que les employés aient suffisamment de connaissance sur les finances.

- Responsable de la formation de tout le personnel sur les procédures financières.
- Aider le département des ressources humaines dans la préparation et l'exécution de la paie mensuelle.
 - Surveiller et assurer une liquidité suffisante pour les opérations. Examinez la gestion de trésorerie de (s) l'agence(s)
 - Assurer la sécurité de tous les fonds de l'organisation et des actifs, i. Gérer toutes les transactions financières et développer des relations bancaires. S'assurer qu'il y ait un financement externe suffisant pour répondre à tous les besoins de l'organisation et de budget.

III. Budgétisation et rapports financiers:

- Développer, maintenir et analyser le budget de l'organisation, comparer le coût du budget avec le coût actuel pour créer des rapports sur une base régulière.
- Créer, préparer et présenter tous les états financiers à la demande du management, du Directeur Général, du Conseil d'administration et du CSU.

IV. Comptabilité et Management du Système d'Information:

- Superviser et vérifier toutes les transactions financières. Procéder à des examens réguliers sur la précision et l'intégrité des informations dans la comptabilité et les systèmes de suivi des prêts / épargnes.
- Maintenir et gérer les bases de

- données financières et opérationnelles; récupérer les enregistrements de la base de données lorsque celle-ci a été modifiée d'une manière malveillante. Assurer la sécurité de l'historique financier et des données opérationnelles.
- S'assurer que les fichiers sur papiers et les fichiers électroniques sont organisés d'une manière appropriée de telle sorte que les informations peuvent être référencées rapidement et efficacement.

V. Réglementation et Fiscalité:

- Agir comme le principal point de contact et de liaison avec les auditeurs externes.
- Mettre à jour et maintenir tous les documents sources en concordance avec la réglementation locale, y compris tous les documents utilisés pour étayer les transactions financières.
- S'assurer que le système financier et les politiques sont en conformité avec la réglementation et la législation locale.
- Responsable de rapport externe financier aux autorités gouvernementales et aux régulateurs.
- Veiller à ce que toutes les taxes soient préparées et payés à temps, conformément aux lois fiscales locales.

- VI. Effectuer toutes autres tâches qui lui sont confiées par le Directeur Général afin d'accomplir la mission de l'institution.**

QUALIFICATIONS :

- Engagement personnelle envers la mission de HOPE Congo;
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience en finance, comptabilité et/ou toute autre expérience professionnelle pertinente; 2 ans minimum d'expérience en gestion dans un poste similaire, idéalement dans un contexte interculturel ou international.
- Licence en comptabilité comme la CFA ou ACCA fortement recommandée; Expérience dans l'utilisation du logiciel comptable pour préparer les rapports internes et externes;
- Connaissance et expérience dans les rapports externes aux organisations gouvernementales, entre autres la préparation du rapport d'audit annuel, les taxes etc. VI. Digne de confiance, motivé, et flexible;
- Haut niveau de compétence avec Microsoft Office Suite. Expert en Microsoft Excel et Word; VIII. Solides compétences linguistiques en anglais et en français.

POUR POSTULER: Dossier à fournir : Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO. Date et lieu de dépôt des candidatures : Adressez vos candidatures au plus tard le 12 septembre 2015 à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH Mougali III-BZV. Tél. : 05 376 21 56 / 22281 5236 E-mail : info@hopeinternational.fr

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS - vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an

plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et
humaines.

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - villa,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Darum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail: rusconsul.cg@yandex.ru

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22; port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr



UNE ECOLE INTERNAT POUR VOTRE ENFANT EN SUISSE

- Ecole primaire et collège à plein temps
- Prise en charge complète et individualisée + remise à niveau
- Classes renforcées en (Maths, Français et langues étrangères : Anglais + Allemand dès l'école primaire.
- De nombreuses activités sportives et culturelles pendant l'année scolaire
- Un encadrement familial, structuré et stable.
- RENTREE : SEPTEMBRE - OCTOBRE

Votre contact à l'école pour les inscriptions :
Monsieur Yann Wegmuller
Tél : 0041 79 3938767
E-mail : contact@chantemerle.ch
www.chantemerle.ch

Adresse Postale : Ecole Privée Chantemerle
Chemin de Chantemerle 7
CH - 1807 Blonay - Suisse

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Une élection, c'est comme un vaccin, or il ne faut pas avoir peur des vaccins »

Ahmet Davutoglu, Premier ministre turc, *Le Monde* N°21952 du 15-16-17 août 2015

« ... il faut que ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir comprennent que les appels et les protestations d'une partie de leur peuple sont un rappel à gouverner différemment. C'est un désir de dignité. C'est un désir de vivre différemment ensemble. »

Parfait Onanga-Anyanga, Gabonais, nouveau patron de la Minusca (RCA), *RFI*, le 19 août 2015 au sujet du Burundi

« L'Histoire est politiquement incorrecte. Mais elle est formelle : des formes de dictature - et non la démocratie - ont construit les grandes nations européennes et asiatiques. »

Yann Gwet, entrepreneur et essayiste camerounais. Diplômé de Sciences Po Paris, *Jeune Afrique*, 10 août 2015.

« Peut-être est-il temps que les sociétés civiles sortent du confort des dénonciations et de l'attentisme. Il ne suffit pas d'attendre la verticalité des sentences étatiques, il faut les presser, les orienter, les colorer. »

Elgas, Article initialement sur www.ajonews.info, *L'Afrique des idées*.

« Le rapport normal au monde est régi par la dialectique entre satisfaction et insatisfaction. Au fond, c'est une dialectique de la revendication, on pourrait l'appeler « la vision syndicale du monde ». »

Alain Badiou, philosophe et professeur à l'École normale supérieure (France), *Le Monde*, 14 août 2015.

ÉCHÉANCE 2016

L'IDC et le Frocad publient un nouveau programme de meetings

Les responsables du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) et de l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) ont évoqué des raisons techniques pour expliquer le report de leurs meetings. Le Frocad et l'IDC sont désormais liés par un partenariat dont l'acte a été signé le 22 août à Brazzaville.



Photo de famille/ crédit photo Adiac

« Ce partenariat qui constitue une véritable synergie des efforts est rendu indispensable dans le cadre des objectifs suivants : non au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 ; non au troisième mandat inconstitutionnel du président de la République ; non au référendum anticonstitutionnel ; oui à la transparence du processus électoral ; oui à l'alternance démocratique et pacifique en 2016 ; oui à une commission électorale véritablement indépendante et paritaire ; oui à un nouveau recensement administratif spécial paritaire », ont-ils mentionné dans leur préambule. En effet, cet accord vise également

Initialement prévus entre le 16 août et le 6 septembre sur l'ensemble du territoire national, les mégas meetings de l'IDC et du Frocad, deux plates-formes opposées au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, sont renvoyés à partir de septembre prochain. Brazzaville ouvrira le bal le dimanche 27 septembre au Boulevard Alfred Raoul. Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouessou, Djambala, Owando, Ewo et Impfondo prendront le relais entre octobre 2015 et janvier 2016.

Qu'en est-il de l'accord de partenariat ?

à concevoir et mettre en œuvre des actions communes crédibles, efficaces et des approches de résistance non violente et légale. Outre la signature du protocole d'accord, les deux plates-formes ont rendu publique une déclaration à travers laquelle elles réagissent au message du président de la République du 12 août devant le Parlement réuni en congrès. Ces acteurs politiques ont relevé des zones d'ombre. À l'exception de l'ancien ministre Charles Zacharie Bowao et du député Mabio Mavougou-Zinga qui ont signé le document par procuration, tous les autres acteurs ont pris part à cette activité. Il s'agit, entre autres, de Paul Marie Mpouélé, Pascal Tsaty Mabiala, Mathias Dzon, Clément Miérassa, Guy Romain Kifouissa, Jean Itadi, pour le Frocad, André Okombi Salissa, Guy Brice Parfait Kolelas, René Serge Blanchard Oba, Paul Miamboula, Anaclet Tsomambet, Marion Ewango Mandzimba, etc.

Parfait Wilfried Douniama

GESTION FORESTIÈRE

Le FNUAP et le Congo entendent intégrer la question du genre

Au cours d'un tête-à-tête, ce mercredi 19 août, à Brazzaville, entre le ministre congolais de l'Economie forestière, Henri Djombo et la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), Barbara Laurenceau, en compagnie d'une forte délégation, il a été évoqué la nécessité d'insérer l'éducation des jeunes filles, la participation des femmes et des autochtones dans l'exploitation forestière.

L'objet de la rencontre, a confié la représentante du FNUAP, est de voir dans quelle mesure le gouvernement congolais et l'ensemble du système des Nations unies au Congo, pourront mutualiser leurs efforts en vue de promouvoir la question d'équité et d'égalité des sexes, notamment la scolarisation des filles, la lutte contre les violences basées sur le genre, ainsi que la participation politique des

populations rurales et autochtones. « Nous sommes actuellement en plein exercice de diagnostic de la situation de genre au Congo, c'est tout le système des Nations unies au Congo qui conduit cet exercice conjointement. », a indiqué Barbara Laurenceau.

Le ministère de l'Economie forestière et du développement durable est l'un des départements ministériels les plus proches de la population surtout rurale et autochtone, a fait remarquer la responsable du FNUAP, raison pour laquelle les différents partenaires sont convenus de travailler sur des questions de droit de ces citoyens vulnérables, dans le cadre d'un programme d'activités pour les douze mois et les quatre ans à venir.

« Le ministre nous a édifié sur la population autochtone et des questions de droit de cette catégorie de la population congolaise. Il a éga-

lement été question des mesures proactives que le gouvernement prend et doit toujours prendre plus avec ses partenaires tels que nous du système des Nations unies pour s'assurer que tous ses citoyens et citoyennes ont leurs droits reconnus et peuvent participer activement à la construction de leur société. », a-t-elle insisté.

En rappel, le FNUAP est un organisme du système des Nations unies ayant pour vocation d'aider les pays à utiliser les données démographiques dans leur politique et programme visant à réduire la pauvreté et contribuer au respect de planning familial, ainsi qu'à faire en sorte que chaque accouchement soit sans danger et que, chaque jeune soit à l'abri du VIH. De même, que chaque fille et chaque femme doivent être traitées avec dignité et respect.

Fiacre Kombo

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

3 jours

2 au 4 septembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

7 au 10 septembre 2015

Gestion comptable et financière des projets et programmes

5 jours

14 au 18 septembre 2015

Etude d'impact environnemental et social des projets

5 jours

21 au 25 septembre 2015

Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance

5 jours

28 septembre au 2 octobre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

Avec la carte Visa d'Ecobank, le monde est à portée de main.

La carte Visa Ecobank offre :

- souplesse
- sécurité
- liberté
- accès international

Retirez directement sur votre compte sur plus d'1,8 million de GAB et 29 millions de TPE à travers le monde.

La carte Visa Ecobank accède à votre compte pour vos transactions partout dans le monde.

Pour plus d'informations, renseignez-vous en agence, ou envoyez un email à ecobankcg@ecobank.com



ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

3 Hommes Energy
FOURNITURE + TRAVAUX EN ENERGIE
Concessionnaire * Installation * Service après vente

Gespasa
FLUID TECHNOLOGY

L'énergie c'est notre métier



3 Hommes Energy est partenaire en république du Congo de la société espagnole Gespasa tot comercial s.a. Elle est constituée de professionnels spécialisés dans la mécanisation, l'ajustement, la soudure et équipement pour les carburants, les lubrifiants, graissage, génie pétroliers et génie civil homologués dans leurs différentes spécialités. Détenteurs d'une longue tradition dans le secteur depuis 41 ans.

Secteurs d'activité : Les stations-services clef en main, le transport, l'agriculture, La réfrigération industrielle, La pétrochimie, La protection contre les incendies, Le traitement de l'eau, la production d'électricités, le gaz et luminaires à LED.

www.3hommes-energy.com
www.gespasa.es

05, Rue Jules Ferry Centre Ville Immeuble OTTA Casimir
B.P : 2109. Tél : 06 676 20 35 / 05 532 30 52 / 06 932 30 52
Espagne : 0034 654 94 55 70

INSTITUT DE SONDAGE DU CONGO «INS-CG»

Brazzaville
Bât. H8 rue Chaplin, rond-point de la république (Ex-CCF),
arrondissement II, Baongo
Tel: +242 06 483 63 18
+242 05 697 26 55



Pointe-Noire
Rond-point Mpita à l'entrée de la rue Tchikaya U Tam'si.
Pointe-Noire
Tel: +242 05 559 76 01
+242 06 483 63 70

Une expertise fiable et adaptée à votre structure

Institut de sondage du Congo «INS-CG» met à votre disposition ses meilleurs experts afin de vous accompagner dans les domaines clés suivants :

SONDAGE

- * Enquête d'opinion
- * Analyse d'opinions
- * Enquête de satisfaction

STRATÉGIE & MANAGEMENT

- * Stratégies d'entreprises
- * Étude de marché
- * Étude marketing

MÉDIAS

- * Mesure d'audience
- * Radio & Télévision
- * Stratégie de communication

Nous nous mettons à votre écoute pour vous proposer des solutions adaptées à votre environnement de travail.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

POINT DE VUE

Sur la question de la Mer de Chine méridionale

Nous avons reçu de l'Ambassade de Chine au Congo la déclaration faite lors du récent Sommet de l'ASEAN par le ministre Wang Yi concernant les litiges qui opposent la Chine à ses voisins en Mer de Chine Méridionale. Étant donné l'importance stratégique que revêt cette question pour l'ensemble du monde, nous pensons utile de la porter à l'attention de nos lecteurs.

« Le 6 août dernier lors des réunions des Ministres des Affaires étrangères de l'Asie de l'Est, le Ministre philippin des Affaires étrangères a attaqué la politique chinoise concernant la Mer de Chine méridionale et prôné l'arbitrage contre la Chine. Le ministre japonais des Affaires étrangères, quant à lui, a soutenu les Philippines en disant qu'aucune île ni aucun atoll artificiels ne peuvent faire naître des droits et intérêts légitimes. Le ministre des Affaires étrangères Wang Yi a réfuté de manière ciblée les propos infondés des parties philippine et japonaise et exposé la position intégrale de la Chine.

Selon le ministre Wang Yi, il importe pour la Chine de mettre au grand jour les faits sur la question de la Mer de Chine méridionale et de faire entendre raison pour obtenir la compréhension et l'appui des différentes parties, puisque depuis ce matin, certains pays ont évoqué cette question dans leurs discours aux réunions des ministres des Affaires étrangères du Sommet de l'Asie de l'Est et du Forum régional de l'ASEAN (ARF).

Tout d'abord, la situation en Mer de Chine méridionale est stable dans son ensemble et elle n'est pas sujette aux risques de conflits graves. C'est pourquoi la Chine s'oppose à tout acte et à tout propos non constructifs, non conformes à la réalité et de nature à exagérer les divergences, à amplifier la confrontation et à fabriquer des tensions.

La Chine est attachée, comme les autres, à la liberté de navigation en Mer de Chine méridionale. La plupart du trafic de fret chinois passe par la Mer de Chine méridionale où la liberté de navigation est aussi très importante pour la Chine. La partie chinoise est toujours d'avis que les différentes parties jouissent de la liberté de navigation et de survol en Mer de Chine méridionale conformément au droit international. Jusqu'à aujourd'hui, aucune atteinte à la liberté de navigation en Mer de Chine méridionale n'a été enregistrée. La Chine entend travailler ensemble avec les différentes parties pour continuer à bien préserver la liberté de navigation et de survol en Mer de Chine méridionale.

Quant aux différends sur des îles et atolls faisant partie des îles Nansha, c'est une question de longue date. Les îles chinoises en Mer de Chine méridionale font partie intégrante du territoire chinois. Cela fait déjà deux mille ans que la Chine a découvert et baptisé ces îles. Cette année marque le 70e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il y a 70 ans, la Chine a, conformément à la Déclaration du Caire et à la Déclaration de Potsdam, récupéré les îles Nansha et les îles Xisha illégalement occupées par le Japon et recouvré l'exercice de sa souveraineté sur ces îles. Le navire de guerre utilisé à ce moment-là pour la récupération de ces îles était fourni par les alliés américains. Vous trouverez sans doute ces faits historiques dans les archives de vos pays. C'est suite aux reportages dans les années 1970 sur l'existence de réserves pétrolières en Mer de Chine méridionale que certains pays ont cherché successivement à occuper des îles ou atolls dans cette zone, portant atteinte aux droits légitimes de la Chine. Selon le droit international, la Chine a le droit de défendre sa souveraineté, ses droits et ses intérêts, et elle a le droit d'agir pour que les actes illégaux grignotant ses droits et intérêts légitimes ne se reproduisent plus.

Le Représentant philippin a évoqué la question de la Mer de Chine méridionale, mais il n'a pas dit la vérité. Par exemple, les Philippines prétendent que l'île Huangyan et certains îles et atolls des îles Nansha leur appartiennent. Mais en réalité, en vertu des traités déterminant l'étendue du territoire philippin comme le Traité de Paris de 1898, le Traité de Washington de 1900 et le Traité américano-britannique de 1930, le territoire philippin se limite à l'ouest à 118 degrés de longitude est. L'île Huangyan et les îles Nansha, entièrement situées à l'ouest de cette limite, ne font donc pas partie du territoire philippin. Après l'indépendance des Philippines, leur droit interne et les traités qu'elles ont signés reconnaissent tous la validité des trois traités susmentionnés, et confirment l'étendue du territoire philippin à 118 degrés de longitude est. Cependant, depuis les années 1970, les Philippines ont tenté quatre opérations militaires et se sont emparées illégalement de huit îles et atolls faisant partie des îles chinoises Nansha. Telle est l'origine réelle des différends territoriaux entre la Chine et les Philippines.

Un autre exemple, en 1999, les Philippines ont fait échouer illégalement un vieux navire de guerre sur l'atoll Ren'ai qui fait partie des îles chinoises Nansha. Suite aux représentations faites par la Chine, elles ont fait savoir qu'il serait impossible pour le moment de le remorquer « par manque de pièces détachées ». Ensuite, les Philippines ont promis à la Chine qu'elles ne seraient pas le premier pays à violer la Déclaration sur la conduite des Parties en Mer de Chine méridionale (DOC). Pourtant, 15 ans se sont écoulés, et le navire devient tout délabré et rouillé. Les Philippines, au lieu d'honorer leur engagement de le remorquer, ont annoncé ouvertement qu'elles avaient transporté au bateau, à l'abri des regards, du ciment et d'autres matériaux de construction pour des travaux de consolidation. Le 14 mars, le Ministre philippin des Affaires étrangères a même déclaré que l'objectif de l'échouage de ce navire était dès le départ l'occupation de l'atoll Ren'ai. Les Philippines ont ainsi démasqué le mensonge qu'elles avaient entretenu pendant 15 ans et trahi leurs engagements. Peut-on encore parler de la crédibilité internationale pour un tel pays ? »

(À suivre).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Un recyclage sur les méthodes d'approches par compétences ouvert à Brazzaville

Les chefs de départements techniques affiliés au ministère de l'Enseignement technique et professionnel apprennent, du 19 au 28 août à Brazzaville, les méthodes d'approches par compétences, l'une des initiatives des réformes de ce sous-secteur éducatif.

L'approche par compétence est l'une des méthodes adoptées en 2013 par les programmes du ministère de l'Enseignement technique. Elle consiste à former les élèves des lycées techniques selon les besoins pratiques exprimés par les entreprises locales. Dix jours durant, les cent-huit séminaristes vont apprendre entre autres modules, le maniement de nouveaux programmes, la manière de se comporter en classe et face aux élèves ainsi que les techniques de manipulations des programmes comme guide. « Cette formation concerne les formateurs des formateurs afin qu'à terme, ils aillent relayer ces connaissances aux enseignants actifs. Ce programme est adopté parce que dans les entreprises publiques ou privées, on a tendance à dire que les élèves formés ont d'énormes difficultés à s'adapter et

à répondre à l'exigence des entreprises. Par contre l'approche par compétence met nos apprenants dans les bonnes conditions », a expliqué Raymond Sicka, superviseur du centre de Brazzaville.

Du 03 au 13 août 2015, cette formation a été organisée au bénéfice des agents du ministère de l'Enseignement technique et professionnel venant des départements de la Bouenza, Lékoumou, Sangha, Likouala et Cuvette-Ouest. Par contre, les cent-huit séminaristes qui assistent actuellement à ladite formation sont les enseignants originaires des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari et Cuvette.

Définition du concept approche par compétences

L'approche par compétences consiste en un apprentissage plus concret, plus actif et plus durable. Elle consiste à définir les compétences dont chaque élève a besoin pour passer à l'étape suivante de son parcours scolaire, pour accéder à une qualification et pour être préparé à l'apprentissage tout au long de la vie. À l'École, on dit également qu'un élève a acquis une compétence lorsqu'il sait quoi faire, comment faire

et pourquoi faire dans une situation donnée.

L'approche par compétences met donc l'accent sur la capacité de l'élève d'utiliser concrètement ce qu'il a appris à l'école dans des tâches et situations nouvelles et complexes, à l'école tout comme dans la vie.

Donc, ce concept désigne tantôt un point d'arrivée marqué par un niveau de haute performance, tantôt un processus dont le déroulement est ponctué par des bilans d'évaluation.

Dans le monde industriel, les compétences font allusion à un ensemble relativement stable et structuré de pratiques maîtrisées, de conduites professionnelles et de connaissances, que des personnes ont acquises par la formation et l'expérience et qu'elles peuvent actualiser, sans apprentissages nouveaux, dans des conduites professionnelles valorisées par leur entreprise.

Elles sont donc reliées à la performance requise pour occuper efficacement tel ou tel emploi, défini en termes de critères appelés standards de performance. Cette dernière expression fait allusion à des comportements attendus de la part des employés par les chefs d'entreprise.

Fortuné Ibara

DROITS HUMAINS

L'OCDH s'insurge contre les mauvais traitements infligés aux autochtones

À la faveur d'une conférence de presse qu'il a animée le 20 août à Brazzaville en partenariat avec l'Association pour le développement et la protection des populations autochtones (ADPPA), l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) s'est insurgé contre « les traitements inhumains » infligés aux peuples autochtones lors de la célébration de la journée internationale de cette couche sociale le 09 août dernier à Ouesso dans le département de la Sangha.

Dans le mot introductif, le directeur exécutif de cette organisation non gouvernementale, Trésor Nzila, a déclaré que « l'OCDH a dénoncé avec véhémence tout le processus qui a accompagné la célébration de cette journée notamment sur les conditions de voyage, de logement, de prise en charge réservées aux populations autochtones ».

L'OCDH a souligné l'absence d'un clip dans les préparatifs et la réali-

sation de cette activité ainsi que la mauvaise gestion et le détournement des ressources. Sur un total de 196 autochtones venus des différentes localités environnantes du département de la Sangha, a fait remarquer l'OCDH, tous ont été logés durant leur séjour dans un bâtiment inachevé de la direction départementale du Plan dans les conditions inadmissibles.

« Exposés au froid, ils n'avaient pas de matelas, pas de draps ni couvertures, pas d'eau et de récipients pour se laver. Ces populations ont passé des nuits à même le sol. Ce qui a été une véritable épreuve de calvaire, se laver, manger et boire ont été un vrai casse-tête. Il a fallu que l'OCDH intervienne dans certains cas. Aucun autochtone n'a reçu un per diem pendant les quatre jours qu'ils ont passés à Ouesso, loin de leurs lieux de résidence », a déclaré Trésor Nzila.

En dépit de quelques aspects positifs liés à la distribution d'un certain nombre des kits à certaines

familles, les deux organisations ont noté la mauvaise gestion et le détournement de plusieurs objets, notamment les brouettes, les sacs de riz, de sel, les cartons de savons, les houes et bien d'autres. À la suite de ce constat, l'OCDH et l'ADPPA ont formulé quelques recommandations au gouvernement parmi lesquelles la mise en place d'un comité circonstanciel à dominance autochtones chargé de préparer et de réaliser avec les autres parties prenantes toutes les activités en lien avec les autochtones à l'instar du Forum international pour les peuples autochtones de l'Afrique centrale (FIPAC), de la journée internationale des peuples autochtones (JIPA) et la journée parlementaire des populations autochtones.

De mettre en place un nouveau processus de validation des textes d'application en réécriture et de faire de ces événements politiques, une véritable occasion d'évaluer la politique du gouvernement sur cette question.

Jean Jacques Koubemba

NÉCROLOGIE

La Direction Générale de BGFIBank CONGO a la profonde douleur d'annoncer à son aimable clientèle, à son personnel et à celui du groupe BGFIBank, le décès de Madame Blandine LOUBOUAKOU; Directrice de notre agence commerciale AGENA/ Pointe-Noire. Décès survenu ce Dimanche 16 Août 2015 à Pointe-Noire.

Mardi 25 Août 2015

08h00 : Levée du corps à la morgue municipale de Pointe-Noire,
10h00 : Recueillement au domicile familial, sis au quartier Tié-Tié, sur l'avenue de la révolution, non loin du bar « La joie du Congo » en diagonale du bureau des impôts de Tié-Tié.

12h00 : Culte funéraire en la paroisse évangélique de Fouks

15h00 : Départ pour le cimetière municipal de Vindoulou

16h00 : Retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie

BGFIBank CONGO présente ses condoléances à toute sa famille, aux collègues et amis éprouvés.





DES TARIFS MAGIQUES POUR DES FORAITS MAGIQUES

Appels, SMS, Internet ou Appels Weekend
à partir de 100 Fcfa seulement par Airtel Money

Compose *128#
pour activer ton compte

Forfaits	Prix en Fcfa	Volume offert	Validité
Internet	100	20 MB	1 jour
SMS	100	Illimité	1 jour
Appels	100	10 minutes	1 jour
Appels Weekend	500	Illimité	samedi ou dimanche

- Forfaits valables toute la journée (jusqu'à 23h59) et disponibles vers les numéros 05 et 04

Pour t'inscrire **gratuitement** à Airtel Money, compose *128*1#





En vue de sa prochaine ouverture, le Radisson Blu M'BAMOU PALACE HOTEL BRAZZAVILLE recrute les profils suivants :

1 ASSISTANT DE DIRECTION BILINGUE H/F

Bac+4 et au moins 3 ans d'expérience à un poste similaire. Anglais courant à l'écrit et à l'oral, vous maîtrisez les outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint). Vous disposez d'une excellente présentation et d'une bonne culture générale. Une orthographe irréprochable ainsi qu'une bonne capacité rédactionnelle sont indispensables sur ce poste.

1 RESPONSABLE ACHATS (H/F)

Issu(e) d'un 3ème cycle achats, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 années acquise sur une fonction d'acheteur dans un milieu hôtelier ou restauration. Solides compétences dans la négociation, la décomposition des coûts, l'optimisation des approvisionnements et la gestion de stocks. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Connaissances des procédures d'appel d'offres et de la réglementation en matière de douane et de transport de marchandises.

1 ASSISTANT DIRECTEUR TECHNIQUE

Vos principales missions sont d'organiser et de superviser les activités et les interventions de maintenance, organiser et programmer des opérations de maintenance réalisées par des prestataires extérieurs. Diplômé d'une école d'Ingénieur avec une spécialisation en HSQE, Bâtiment ou Energie (ou a minima BAC+5 dans l'un de ces domaines), vous justifiez impérativement d'une première expérience professionnelle réussie acquise dans ce domaine.

1 TECHNICIEN DE MAINTENANCE GENERALE

Vous êtes issu(e) d'une formation Bac +2 (BTS/DUT/formation universitaire) en bâtiment, en électromécanique, mécanique, automatisme. Vous possédez une expérience d'au moins 5 ans en tant que Technicien(ne) de maintenance.

1 ELECTRICIEN EN BATIMENT

Vous réalisez les raccordements électriques et en validez le bon fonctionnement. Vous effectuez la maintenance préventive et corrective de l'installation. Vous assurez de façon autonome la recherche de panne et le dépannage associé. Autonome et Rigoureux, vous êtes diplômé au minimum d'un BAC + 2 en Electricité, vous justifiez d'une expérience significative de 5 ans minimum sur un poste similaire idéalement dans le secteur industriel.

1 RESPONSABLE DE LA SECURITE

Vous assurez le management de l'équipe d'agents de sécurité. Vous êtes en charge de l'organisation générale du PC sécurité incendie. Vous pouvez vous prévaloir d'une expérience d'un an minimum réussie à une fonction similaire. Vous êtes obligatoirement titulaire du SSIAP 3 à jour. Vous avez une formation supérieure en sécurité (bac+4/5) ou une expérience opérationnelle confirmée dans le domaine de la sécurité. Anglais courant à l'écrit et à l'oral.

6 SUPERVISEURS CCTV - Fire panel (Caméras de surveillance + Détection incendie)

Le superviseur en station assure la gestion de toutes les alarmes entrantes dans les délais impartis, il analyse et traite les informations reçues chronologiquement et par priorité et rend compte au fur et à mesure de toutes anomalies détectées et des actions entreprises. Titulaire d'un Bac, une expérience en télésurveillance serait fortement appréciée. Anglais exigé.

3 AGENTS DE SECURITE

Niveau Bac avec une expérience minimum d'1 an. Anglais exigé. Ces postes nécessitent une présentation soignée, une excellente élocution, un grand sens du relationnel et du contact, un réel esprit de service et une grande conscience professionnelle.

1 PEINTRE

Vous interviendrez sur des peintures intérieures et extérieures, dans le respect des consignes de sécurité. Vous êtes autonome et vous organisez votre poste de travail. Vous devez avoir au moins 3 années d'expérience dans ce domaine.

1 TECHNICIEN EN ELECTROMENAGER POUR LA BUANDERIE

Vous êtes chargé(e) d'installer, de mettre en route et de maintenir un parc de machines, intervenir sur des opérations de maintenance (préventive et corrective). Issu(e) d'une formation de type BTS Electrotechnique orientée dans la maintenance, vous justifiez d'au moins une expérience d'une année en installation et en maintenance d'équipements.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre uniquement 1 cv et une lettre de motivation à adresser aux choix

Info.brazzaville@radissonblu.com

OFFICE NATIONALE
DE LA MAIN D'ŒUVRE
ET DE L'EMPLOI à Mpila

SOUDAN DU SUD

Silence médiatique après le meurtre d'un journaliste

L'assassinat, par des inconnus, du reporter Peter Moi intervient quelques jours après que le président sud-soudanais, Salva Kiir, eut publiquement menacé de « tuer » tous les journalistes « travaillant contre le pays ».

Peter Moi, reporter du quotidien indépendant, (New Nation), a été abattu le 19 août à Juba par des inconnus de deux balles dans le dos, après avoir quitté son lieu de service. Pour protester contre cet acte barbare, les journalistes sud-soudanais ont décidé de faire la grève pendant 24h, en mémoire de leur confrère. Ils ont demandé une enquête, tandis que des organisations de défense de la liberté de la presse ont appelé le gouvernement à clarifier les propos tenus par le Président Sud-Soudanais la semaine dernière. « Si certains d'entre vous [journalistes] ne savent pas que ce pays a déjà tué des gens, nous allons le démontrer un jour », avait menacé le chef de l'Etat, des propos rapportés par le Comité de Protection des journalistes (CPJ). Selon ce Comité, les menaces du président sud-soudanais répondaient à des critiques

sur le caractère stérile et interminable des négociations d'Addis-Abeba. En effet, le 17 août dernier, le chef de la rébellion au Soudan du Sud, Riek Machar, a signé à Addis-Abeba un accord destiné à mettre fin au conflit. Malgré les menaces de sanctions internationales et les condamnations des Etats-Unis et de l'ONU, le président Salva Kiir a refusé de le faire et a obtenu un délai de 15 jours pour « mener des consultations ». A plusieurs reprises, les organisations de défense de la liberté de la presse ont mis en garde contre le climat d'intimidation qui règne dans le pays et la volonté d'étouffer tout débat sur les moyens de mettre fin à la guerre civile, marquée par de nombreux massacres et atrocités, qui a fait des dizaines de milliers de morts. « Nous espérons sensibiliser au fait que les journalistes

ne soient pas satisfaits de la gestion des événements par le gouvernement et de faire pression sur le gouvernement afin qu'il agisse rapidement pour trouver le tueur de ce garçon », a déclaré Alfred Taban, directeur de l'Association pour le développement des médias au Soudan du Sud (AMDISS). Pour sa part, le secrétaire général de Reporter Sans Frontières, Christophe Deloire a déclaré : « Qu'un chef d'Etat menace de mort les journalistes de son pays est proprement criminel ». Le Soudan du Sud est plongé dans la guerre civile depuis décembre 2013, lorsque des combats ont éclaté au sein de l'armée, menée par des antagonismes politico-ethniques alimentés par la rivalité à la tête du régime entre Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar. Ce pays occupe le 125^e rang sur 180 pays dans le classement de Reporters sans frontières (RSF) sur la liberté de la presse.

Yvette Reine Nzaba

MISE AU POINT



Ambassade
de la Fédération de Russie
en République du Congo
ave. Félix EBOUE, B.P. 2132
Brazzaville
Tél. +242 05 550 30 14
e-mail : amrussie@yandex.ru
Site-web : www.congo.mid.ru

N° 433

Brazzaville, le « 21 » août 2015

A Monsieur
Jean-Paul Pigasse
Directeur de la publication
« Les Dépêches de Brazzaville »

Cher Monsieur le Directeur,

Suite à la publication au journal « Les Dépêches de Brazzaville » N° 2387 du 21 août 2015 de l'article « Des chercheurs mettent au point un procédé chimique qui « blanchit » rapidement la peau noire et un vaccin contre l'homosexualité » par M. Noël Ndong, je voudrais attirer Votre attention sur le fait que cette publication ne se réfère à aucune source crédible et se base sur les articles infondés.

En outre, la rédaction du journal « The Moscow Times » citée par certains journaux africains comme la source de cette publication, une fois contactée par notre ambassade, a démenti la parution même d'un tel article.

La fausse allégation annoncée par l'auteur n'est justifiée par aucune preuve. Les autorités russes n'ont jamais soutenu et ne soutiennent pas les projets pareils et contribuent de toutes les manières à la protection des droits de l'homme.

Compte tenu de ce qui précède, je Vous prie de donner un démenti de ces allégations dans Votre prochain journal de lundi.

Veillez agréer, Cher Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Cordialement,

Chargée d'Affaires a.i.

Natalia Kochetova

AVIS DE VACANCES DE POSTE D'APPEL À CANDIDATURES

EN APPLICATION DE LA DECISION N° 400/CM/CIPRES DU 06 JUIN 2014 DU CONSEIL DES MINISTRES DE TUTELLE DE LA CIPRES, UN SIXIEME CONCOURS DE RECRUTEMENT DE QUATRE (04) INSPECTEURS REGIONAUX DE LA PREVOYANCE SOCIALE SERA ORGANISE.

CE CONCOURS EST OUVERT AUX CADRES SUPERIEURS RESSORTISSANTS DES ETATS MEMBRES DE LA REFERENCE OCCUPANT OU AYANT OCCUPE PENDANT CINQ (5) ANS AU MOINS UN EMPLOI DANS TOUT DOMAINE DE COMPETENCE.

I - CONDITION DE PARTICIPATION

TOUT CANDIDAT DOIT ETRE AGE D'AU MOINS 35 ANS ET D'AU PLUS 50 ANS A LA DATE D'OUVERTURE DU CONCOURS.

IL DOIT EGALEMENT REMPLIRE LES CONDITIONS SUIVANTS :

- AVOIR LA NATIONALITE D'UN ETAT MEMBRE DE LA CONFERENCE ;
- JOUIR DE SES DROITS CIVIQUES ET ETRE DE BONNE MORALITE ;
- AVOIR SATISFAIT AUX LOIS SUR LE RECRUTEMENT DANS L'ARMEE DE SON PAYS, SI CELA EST OBLIGATOIRE
- REMPLIR LES CONDITIONS DE QUALIFICATION, D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLES ET D'APTITUDE PHYSIQUE COMPATIBLE AVEC L'EMPLOI ;

IL DOIT ENFIN PRESENTER UN DOSSIER ADMINISTRATIF CONTENANT :

- UNE DEMANDE DE CANDIDATURE ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA PREVOYANCE SOCIALE ;
- UN EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU JUGEMENT SUPLETIF EN TENANT LIEU ;

- UN CERTIFICAT DE NATIONALITE ;
- UN EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE DATANT DE MOINS TROIS (3) MOIS ;
- UNE COPIE DE CHACUN DE SES TITRES, DIPLOMES, ATTESTATION DE QUALIFICATION ;
- UN CURRICULUM VATAE ;
- UNE PIECE ATTESTANT LA REGULARITE DE SA SITUATION AU REGARD DU SERVICE NATIONAL OU DE L'ARMEE DE SON PAYS LE CAS ECHEANT ;
- UNE ATTESTATION DELIVREE PAR L'EMPLOYEUR, OU TOUTE AUTORITE COMPETENTE PROUVANT QUE LE CANDIDANT EST UN CADRE DE NIVEAU SUPERIEUR OCCUPANT OU AYANT OCCUPE PENDANT CINQ (5) ANS AU MOINS, UN POSTE DANS SON DOMAINE DE COMPETENCE ;
- UN CERTIFICAT MEDICAL ATTESTANT QU'IL REMPLIT LES CONDITIONS D'APTITUDE PHYSIQUE NECESSAIRES DELIVRE PAR LES AUTORITES MEDICALES AGREES.

TOUTE PIECE, COPIE OU PHOTOCOPIE D'UNE PIECE DOIT ETRE CERTIFIEE CONFORME PAR L'AUTORITE COMPETENTE.

TOUTE FALSIFICATION OU SURCHARGE DE DOCUMENTS DE CANDIDATURE CONSTITUE UN MOTIF DE REJET DE DOSSIER ET DE NULLITE DE RECRUTEMENT EVENTUEL, SANS PREJUDICE DES POURSUITES JUDICIAIRES.

II - DEPOT DE CANDIDATURES

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE SONT RECUS AU CABINET DU MINISTRE DE TUTELLE EN CHARGE DE LA PREVOYANCE SOCIALE DES ETATS MEMBRES DE LA CONFERENCE AU PLUS TARD LE 26 AOUT 2015.

CHRONIQUE

Le Festival « Cinémas d'Afrique » de Toulouse

L'Association Africlap s'apprête à lancer la deuxième édition de son Festival des cinémas d'Afrique de Toulouse, du 04 au 13 sept prochain. Un moment important pour la promotion du cinéma africain dans la grande ville de Toulouse surnommée la ville rose. Il faut savoir que dès le mois de février passé, Africlap avait fait des appels à contributions et de candidatures pour communiquer par la même occasion sur l'évènement.

Pour cette compétition, les films concernés sont les courts, moyens et longs métrages, les fictions, animations ou documentaires ainsi que tout réalisateur issu du continent africain ou de sa diaspora. Les films concernés sont ceux qui ont été tournés en Afrique, en production ou coproduction internationale entre janvier 2012 et décembre 2014. Les films documentaires doivent quant à eux traiter des problématiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du continent africain.

Naturellement, les invitations, le déplacement et le séjour du réalisateur ou d'un tiers (producteur, technicien, comédien), sous condition que la demande ait été faite préalablement, et dans la limite des fonds alloués à cet effet, seront pris en charge par les organisateurs du «Festival Africlap». L'invité sera tenu, entre autres obligations, de participer à une rencontre avec le public à l'issue de la projection du film, et éventuellement à des débats sur des sujets plus précis avec d'autres professionnels du cinéma.

La 1^{ère} édition qui avait réussi son pari s'était déroulée du 27 au 31 mai 2014 dans la même ville de Toulouse, un an après les strass et paillettes du festival de Cannes et les organisateurs du festival avaient entièrement misé sur la proximité et l'échange avec les Toulousains. L'on a pu ainsi, à loisir, débattre également sur les problématiques fondamentales au développement humain en Afrique mais aussi échanger sur la réalité d'un monde commun, habitable et paisible à partir des passerelles culturelles favorables à la cohésion sociale à travers le médium qu'est le cinéma.

Ce fût donc le rassemblement d'un peu plus de 2000 personnes pour aller à la découverte de ce cinéma africain tributaire de tant de clichés. Il faut avouer que la programmation a permis aux festivaliers de vivre un moment de qualité et de véritable échange avec 17 films sélectionnés pour 10 pays représentés soit, le Mali, le Sénégal, la Guinée Bissau, le Burkina Faso, le Cameroun, la RDC, Le Kenya, Le Zimbabwe, Le Mozambique, les Iles de Madagascar auxquels, se sont ajoutées la Guadeloupe et la Guyane.

Cette année, la 2^{ème} édition, qui se déroulera dans les différentes salles de cinéma et Auditoriums de la ville de Toulouse a renouvelé sa programmation cinématographique pour nous offrir une sélection rigoureuse et haletante des cinémas d'Afrique. Avec, au menu bien sûr, des fictions, documentaires et films d'animation, des réalisateurs, scénaristes et artistes qui échangeront avec les festivaliers en toute passion, mais aussi une foire culturelle les 5 et 6 septembre qui rassemblera sur un même plateau, projections de films, lecture/performance, démonstrations de capoeira, fabrications et ventes de bijoux et tissus de cotons tissés sur place, vêtements afro, contes pour les petits, conférences débats, concert de musique, restauration sur place et rafraîchissement, et plus encore.

Tout le centre ville de Toulouse, ou presque, sera investi à travers ses centres culturels, cinémas, auditoriums pour l'évènement, c'est dire la considération accordée à l'évènement, et l'on peut aisément imaginer le bonheur promis d'un pur moment de cinéma. Gageons pour que ce deuxième galop d'essai fixe à jamais la fête des cinémas d'Afrique dans nos cœurs afin que nous les portions encore plus haut et que nous nous y retrouvions encore plus nombreux, car il est chaudement recommandé de consommer cette grande retrouvaille en famille ou entre amis, mais sans modération.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

JEUX AFRICAINS

Formation du personnel médical

Dans le cadre des préparatifs des 11^{es} Jeux africains, prévus du 4 au 19 septembre à Brazzaville, le directeur général des hôpitaux et de l'organisation des soins, le professeur Alexis Elira Dokekias, a présidé le 21 août, l'atelier accéléré d'imprégnation des cadres de santé sur la couverture sanitaire de ce grand rendez-vous continental.

Axée sur les urgences médicales, la formation qui a démarré avec le corps médical se poursuivra la semaine prochaine avec les infirmiers et paramédicaux ; les cadres de san-

té publique dans le domaine de l'hygiène ; les techniciens biomédicaux et dans le domaine de la lutte antidopage. Les participants échangeront notamment sur les principes de la prise en charge d'une fracture ; de la douleur et de la réanimation ; d'un traumatisme maxillo-facial ; d'un arrêt cardiaque, d'un spasme des voies aériennes et d'un coup de chaleur d'un athlète. Ils sont aussi formés sur l'hygiène et la prévention de la maladie durant les jeux.

Selon le Pr Alexis Elira Dokekias « Les jeux se dérouleront dans les bonnes conditions

si la population est en bonne santé, si les athlètes sont en bonne santé, si les athlètes ne trichent pas pour avoir des meilleurs résultats. La commission santé, hygiène, lutte antidopage qui a été mise en place va donc jouer ce rôle avec la contribution de tous », a-t-il indiqué.

Il a, par ailleurs, invité les cadres de la santé à une mobilisation car il s'agit, a-t-il déclaré, d'une situation d'éveil qui concerne toute la ville par conséquent la nation entière. Alexis Elira Dokekias a rappelé la capacité d'accueil des formations sanitaires congolaises. « La première formation sanitaire curative c'est le CHU. Vous connaissez dans quel état elle se trouve, il y a un problème de dignité nationale parce que nous allons accueillir beaucoup d'étrangers. Il faudrait que nous mettions du sérieux dans l'accueil des étrangers et de nos compatriotes qui vont participer ou assister à ces jeux », a-t-il insisté.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque Postale du Congo, partenaire officiel des 11^{es} jeux Africains Le Mercredi 19 Août 2015, Monsieur Calixte TABANGOLI, Directeur Général de la Banque Postale du Congo et Monsieur Jean LOUNANA KOUTA, Directeur Général du Comité d'Organisation des Jeux Africains (COJA), ont paraphé et signé la convention de partenariat officiel liant les deux entités dans le cadre des 11^{èmes} jeux africains, au siège de la Banque Postale du Congo, à Brazzaville.

Durant la cérémonie, le Directeur Général de la Banque Postale du Congo a exprimé l'honneur et la fierté de son Institution de participer à cet évènement d'envergure internationale et a réaffirmé son soutien en tant que banque citoyenne aux 11^{èmes} jeux africains.

À Propos de la Banque Postale du Congo :

La Banque Postale du Congo a débuté ses activités le 25 Janvier 2013. Sa vocation est d'être avant tout une banque de proximité (proche de tous et à la portée de tous). Elle compte à ce jour treize (13) agences à Brazzaville, Pointe Noire, Oyo, Owando, Dolisie, Nkayi et Sibiti. Elle envisage de s'installer prochainement à Impfondo, Ouesso, Makoua, Ewo, Kinkala et Madingou. Pour en savoir plus : www.banquepostale-congo.com ou tél. au : 06 508 10 49



Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins



Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

ENJEUX ÉLECTORAUX

Test de popularité pour Ne Mwanda Nsemi au Kongo Central

En affichant officiellement sa position en faveur du «glissement collectif», le député national, désormais très controversé au sein de sa famille politique naturelle : l'opposition, a foulé pour la première fois la terre de ses ancêtres après les événements tragiques qui ont endeuillé cette province. Selon un spécialiste de la vie politique nationale contacté par la rédaction, Ne Mwanda Nsemi qui a entre-temps obtenu les documents nécessaires au fonctionnement de son parti «Bundu Dia Mayala» a joué gros en se rendant au Kongo Central, une province acquise, en grande partie, à l'opposition, pour y prononcer un discours perçu comme une perche tendue au pouvoir de Kinshasa.

En dehors de l'épisode houleux de Mwanda où l'homme politique a eu à en découdre avec une frange de la population très hostile à ce discours, la visite de Ne Mwanda Nsemi s'est globalement bien passée, affirme notre spécialiste. «On se serait attendu à pire avec ce retournement à 180°. En effet, on ne reconnaît plus cet homme charismatique et mystérieux qui a entretenu jusqu'à peu un discours très dur vis-à-vis des autorités du pays», ajoute-t-il.

Pour autant, les échauffourées de Mwanda aussi dramatiques et interpellatrices soient-elles ont bien occulté d'autres étapes importantes de la campagne d'explication du leader de Bundu Dia Mayala. «Ne Mwanda Nsemi est

revenu dans sa terre natale avec un nouveau parti qui conserve quasiment l'approche ancienne, celle du grand rassemblement des différentes communautés de sa province. c'est le sens de Bundu Dia Mayala en langue locale et la recette marche toujours».

En arrivant au Kongo Central où il fût interdit de séjour après les tensions politico-religieuses suscitées par le mouvement «Bundu Dia Kongo», Ne Mwanda Nsemi a commencé par Luozi, son fief. «Il n'y a pas eu d'incident. Les sources locales ont signalé une mobilisation de la population». Plus tard, à l'étape de Boma, il y a un élément qui n'échappe pas aux observateurs de la vie politique Kongo. «Il a fait le plein. En termes de mobilisation, il a

fait plus que le gouverneur du Kongo Central, Jacques Mbadu, à certains endroits».

Est-ce le message qui suscite l'adhésion des Kongo ou l'homme qui continue à séduire les masses ? Il est encore trop tôt pour se prononcer. «Il a le mérite d'avoir osé. Il est allé dans une province acquise à l'opposition pour dire ce que certains acteurs politiques parmi les plus réputés du Kongo Central n'oseraient jamais dire à haute voix». En somme, il a bien lancé le débat. «Il ne vient pas demander de revoir la Constitution mais il explique la difficulté d'organiser les élections devant tant d'enjeux non résolus notamment le sort des nouveaux électeurs. Qu'est-ce qu'on en fait, ils ont le droit de vote. Rien que

la révision du fichier électoral nous poussera au-delà du calendrier. Mais il faut ajouter également les nouvelles provinces qui doivent s'organiser et disposer déjà de leurs gouvernements et assemblées respectifs. Ne Mwanda Nsemi présente un discours rationnel et non passionné. Il use de son poids politique pour distiller le message».

Au stade actuel, il est encore difficile de voir en cette visite de Ne Mwanda Nsemi au Kongo Central les prémices d'une alliance politique entre lui et la majorité présidentielle. En effet, si le leader de Bundu Dia Mayala a pris des risques politiques, par contre il semble n'avoir pas totalement remis à plat sa vision pour sa province. « Qui est Ne Mwanda Nsemi ? C'est un acteur politique qui a gardé un style de vie modeste. On ne le voit pas dans les salons huppés de Kinshasa. Il parle des problèmes qui touchent ses compatriotes, principalement le chômage. Il veut que le peuple

du Kongo Central profite de sa richesse».

Et puis il y a les non-dits de ce déplacement de Ne Mwanda Nsemi au Kongo Central. «Selon les informations en notre possession, il aurait tenu une nouvelle fois un discours séparatiste en envisageant la possibilité que la province du Kongo Central puisse un jour quitter la RDC. Si cette information se confirme, cela prouverait qu'il ne sera pas un partenaire politique que le pouvoir de Kinshasa pourrait maîtriser. Cette donne risque de peser fortement sur les calculs politiques futurs. Les stratèges de la majorité ne chercheront pas certainement à le rendre plus fort car il aura également une capacité de nuisance plus forte. Pour l'heure, on s'observe, chaque camp évalue ses forces et cela pesera plus tard, lors des tractations politiques». Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

PROCESSUS ÉLECTORAL 2015-2016

Des policiers sensibilisés sur le comportement à tenir face aux enfants de la rue

L'organisation de cette activité est la continuité des actions menées par le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer) visant la vulgarisation de la loi portant protection de l'enfant ainsi qu'à éviter le raffle d'enfants par la police.

Près de deux cents policiers ont participé, le 21 août, au Commissariat général de la police nationale congolaise (PNC), à Lingwala, à un atelier de sensibilisation et de formation sur le « comportement à tenir face aux enfants de la rue avant, pendant et après les élections 2015-2016 ». Cette activité organisée par le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer) avec l'appui de ses partenaires et en collaboration avec la PNC, répond du souci d'œuvrer en synergie avec la PNC sur la mise en place d'un système de référence d'enfants vers les structures d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge spécialisées, et de promouvoir ainsi le droit de l'enfant. « Le Reejer veut travailler en synergie avec son partenaire privilégié du travail social, qui est la police, en faveur des droits de l'enfant, en général, et ceux en situation difficile, en particulier », a souligné le président du Conseil d'administration du Reejer, Roger Mafolo. A l'en croire, cette activité dont le principal axe est le renforcement des capacités de deux cents officiers et sous-officiers de la PNC, rentre dans le cadre de la recherche des voies et moyens pour protéger ces « laissés- pour-

compte », que sont les enfants vivant dans la rue.

Recherche du bien-être de l'enfant

L'objectif global de cet atelier est, selon le Reejer et ses partenaires, de contribuer au bien-être de l'enfant et au maintien de la paix dans la ville de Kinshasa avant, pendant et après toute la période des élections. Dans leurs attentes, les organisateurs de cette activité veulent voir ces participants connaître la procédure juridique à suivre pour les enfants en conflit avec la loi et qu'ils soient sensibilisés sur la loi portant protection de l'enfant promulguée en janvier 2009 par le chef de l'État. « L'activité vise à amener les cadres de la PNC à maîtriser les textes juridiques qui protègent les enfants en RDC, en leur inculquant un comportement et les attitudes à tenir devant les enfants en période électorale et tout au long de leur carrière », a noté le Directeur en charge de la sécurité publique au sein de la PNC et représentant du Commissaire général de ce corps, le Colonel Lola Mijibu, qui a souligné les dispositions au sein de la PNC pour la protection de l'enfant.

Pour le chef de département protection de l'enfant au sein de la PNC, le Colonel Néné Musavuli, cet atelier est une opportunité pour la police dont les membres ont bénéficié d'un renforcement des capacités pour mieux faire leur travail et répondre à la mission leur dévolue par la nation. Le responsable de l'Unité de gestion du projet enfant de la rue de



La salle lors du lancement de l'atelier/Photo Adiac

la Banque mondiale (UGP-EDR), Robert Malueki, a souligné les avancées réalisées dans la logique du partenariat actif de plus de six ans entre le Reejer et la PNC. Il a notamment souligné l'accompagnement, par sa structure, du projet enfant de la rue mené par une douzaine d'ONG encadrées par le Reejer, qui a dépassé les attentes lui assignées de 8 mille enfants, pour en pendre en charge jusqu'à 14 mille.

Justifiant cet atelier, le Reejer a noté que plus de 20 mille jeunes et enfants vivent dans la rue, à Kinshasa, qui regorge, selon le responsable de l'UGP, de quatre générations d'enfants de la rue. Alors que les données récentes en sa possession indiquent que 150 enfants entrent chaque mois dans les rues venant des familles. Le Reejer, qui déplore des nou-

veaux phénomènes comme la naissance d'un enfant chaque jour dans la rue issu des parents enfants de la rue, et la prolifération des familles des rues, a noté que cette population constitue une société parallèle à celle de l'ensemble du peuple kinois, qui n'est connue par ce dernier ni par le service publique à caractère civil qu'est la PNC.

Cette plate-forme d'ONG qui a, par ailleurs, noté que la protection de l'enfant étant un devoir qui s'imposait à tous et qui exigerait la participation et l'engagement de tous, mais de façon spéciale, de la PNC, a également fait constater que les enfants, surtout ceux vivant dans la rue ont souvent été victimes des abus et maltraitements de la part de la PNC, pendant les préparatifs des grandes manifestations publiques

au pays telles que les élections. La police, a souligné le Reejer, procède très souvent aux opérations de raffle d'enfants, en bradant par ignorance le motif de vagabondage. Alors qu'à ce jour, avec la loi portant protection de l'enfant, le motif évoqué n'est pas un manquement de l'enfant, mais une situation difficile, qui exige une protection spéciale de la part des adultes. La bonne connaissance de ce groupe « enfants de la rue » par les policiers, est devenue une nécessité afin de permettre aux éléments de la PNC, de bien le protéger. C'est sur ce crédo que repose cette session de renforcement de capacités des officiers et sous-officiers de la PNC organisée par le Reejer et ses partenaires.

Lucien Dianzenza et Adrienne Londole

JOURNÉE MONDIALE DE L'AIDE HUMANITAIRE

Le Dr Mamadou Diallo salue la bravoure des travailleurs humanitaires

Pour le coordonnateur humanitaire en RDC, cette Journée est plus que symbolique car, elle représente une réalité pour des millions de Congolais qui vivent une crise humanitaire qui n'a que trop duré et qui les prive de paix et de prospérité.

Le monde entier a célébré, le 19 août, la Journée mondiale de l'aide humanitaire. À travers cette journée, la communauté internationale a rendu hommage à tous ceux, hommes et femmes, qui ont perdu leur vie en servant leurs prochains. Le coordonnateur humanitaire en RDC, le Dr. Mamadou Diallo, a, dans son discours prononcé à cette occasion, pensé particulièrement à la mort de 22 de leurs collègues à Bagdad, Irak, en 2003.

Mais, pour la RDC, a-t-il noté, cette Journée est plus que symbolique. Elle représente, selon lui, « une réalité pour des millions de Congolais qui vivent une crise humanitaire qui n'a que trop duré et qui les prive de paix et de prospérité ». Face à une situation critique et complexe - personnes déplacées, malnutrition chronique, épidémies récurrentes, enfants déscolarisés, a-t-il souligné, des travailleurs humanitaires tant Congolais que d'ailleurs, s'efforcent de fournir chaque jour l'aide nécessaire à ces personnes affectées pour leur rendre la dignité qu'elles méritent.



Une banderole arborée sur la clôture de l'immeuble de l'ONU, à Kinshasa.

Le coordonnateur humanitaire en RDC a notamment souligné « des conditions difficiles, souvent loin des caméras et des médias », que bravent les organisations humanitaires, dans certaines parties du pays. « Ainsi, cette journée est l'occasion de saluer les acteurs humanitaires congolais, qui représentent la majorité de la grande famille humanitaire exerçant dans ce pays, pour leur sens du dévouement car, il n'est jamais facile de voir ses compatriotes dans la souffrance », a-t-il insisté.

Le Dr. Mamadou Diallo a également fait un clin d'œil à ceux qu'il a qualifiés des travailleurs humanitaires « invisibles ». Il s'agit, a-t-il expliqué, de ceux dont on parle très peu mais qui représentent, dans de nombreux cas, la première ligne de réponse. Le coordonnateur humanitaire en RDC a, ici, pensé aux populations congolaises,

ces familles hôtes, qui, en temps de crise, laissent parler leur cœur et viennent au secours de leurs concitoyens. Elles symbolisent, a-t-il dit, l'idée d'une citoyenneté mondiale à travers laquelle chacun de nous est un acteur humanitaire.

Tout en réitérant la disponibilité des organisations internationales à œuvrer aux côtés du gouvernement congolais, et des familles congolaises, pour leur apporter tout l'appui nécessaire, pense que l'Etat congolais, le peuple congolais, les acteurs humanitaires et les acteurs de développement devront redoubler des efforts afin de créer la dynamique positive nécessaire pour maintenir une stabilité et permettre ainsi au pays de passer de la phase d'urgence humanitaire à celle d'urgence au développement, « l'aide humanitaire n'étant pas une fin en soi ».

Lucien Dianzenza

HYMNE DE LA PAIX DE COCA-COLA

L'artiste Innoss'B parmi les chanteurs

La chanson sera interprétée, le 21 septembre, à Kigali au Rwanda lors de célébration de la journée de la paix par l'organisation Peace One Day.

Plusieurs musiciens africains seront présents lors de cette célébration : Ice Prince, Dama Do Bling, Maurice Kirya, Alikiba et Wangechi, les superbes groupes de danse Krest Crew et Jabba Junior ainsi que les artistes Innoss'B, Urban Boyz et Knowless. L'hymne de la journée de la paix sera chanté pour la toute première fois devant des milliers de jeunes. Il sera en même temps diffusé dans tout le pays et dans le monde entier. L'hymne a été composé par le musicien Zwai Bala et produit par Coke Studio Africa. La chan-

son vise à inspirer la génération montante à célébrer la journée de la Paix et à devenir le catalyseur d'une paix durable dans la région. L'hymne de la journée de la paix sera disponible sur iTunes dès le 21 septembre. Tous les bénéfices de sa vente iront à l'association Peace One Day et aideront celle-ci dans son objectif de faire parvenir à trois milliards de personnes d'ici 2016 le message de la journée de la paix. Le hashtag Peace Day est le mot clé de la campagne sur les réseaux sociaux. Il encourage une action à grande échelle en cette journée et se veut un outil-clé pour atteindre cet objectif. « Je suis très heureux que cette journée de la paix soit marquée par la toute première interprétation de l'hymne de la journée de la paix sur

la scène de Kigali, grâce à Coca-Cola. La jeunesse doit être la force motrice de notre vision d'un monde uni et durable, et la journée de la paix du 21 septembre est le point de convergence de leur action en faveur de la paix », a déclaré Jeremy Gilley, fondateur de Peace One Day.

La célébration de la jeunesse par Peace One Day 2015 fait partie d'une campagne plus vaste de Peace One Day dans la région soutenue par la fondation Howard G. Buffett. L'évènement, indique-t-on, soulignera comment la paix peut être nourrie par la musique, la danse et le sport, et mettra en scène des jeunes de la région inspirés par une expérience personnelle de paix.

Patrick Ndongidi

CERTIFICATION FSC

WWF relève les avantages financiers des entreprises forestières en zone tropicale

Cela est démontré dans une récente analyse coûts-avantages de la certification forestière FSC (Forest Stewardship Council) réalisée par le Fonds mondial de la nature sur un groupe d'opérateurs forestiers.

Cette étude réalisée par le Fonds mondial de la nature (WWF) a relevé que les entreprises forestières en zone tropicale peuvent tirer des bénéfices considérables de la certification FSC. Le rapport « Rentabilité et durabilité dans la gestion forestière responsable: les impacts économiques de la certification FSC sur les exploitants forestiers », a en effet, révélé que, grâce à la certification, les entreprises engagées ont eu un gain supplémentaire de 1,80 dollars américains pour chaque mètre cube de bois rond ou équivalent certifié FSC vendu. « La valeur actuelle nette (VAN) de l'investissement pour poursuivre la certification FSC est, en moyenne de 6,69 dollars américains par mètre cube de bois rond ou équivalent -démontrant une forte rentabilité positive globale de la décision de poursuivre la FSC », a souligné cette ONG.

Selon WWF, en moyenne, il a fallu six ans aux entreprises étudiées pour atteindre le seuil de rentabilité de leur investissement pour la certification FSC. Alors que ces résultats ont été atteints grâce à des primes sur les prix de vente des produits certifiés, à une efficacité accrue des opérations forestières et grâce à d'autres avantages financiers. Citant cette recherche menée auprès de onze entreprises dans sept pays, y compris auprès d'une entreprise dans le bassin du Congo (Cameroun), le Coordonnateur régional au Programme Forêt du WWF en Afrique centrale, Belmont Tchoumba, a dit : « Les ré-

sultats de ce rapport montrent que, bien que les coûts d'investissement pour s'engager dans un processus de certification FSC peuvent être considérables pour les opérateurs forestiers tropicaux, la certification reste avantageuse ». Pour lui, ce constat est d'autant plus important que la gestion forestière durable et responsable joue un rôle crucial dans la sauvegarde des forêts pour l'avenir. WWF encourage fortement, par conséquent, les autres entreprises forestières à suivre le bon exemple et à certifier leurs opérations selon le référentiel FSC. « En raison de ses normes environnementales, sociales et économiques élevées pour la gestion forestière responsable, FSC reste le seul système de certification crédible et adapté pour le bassin du Congo, en particulier dans les pays à faible gouvernance », a déclaré Tchoumba.

Cette recherche a également montré que les entreprises certifiées FSC réalisent des investissements importants dans les biens publics, qui profitent à la société dans son ensemble. « Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer pour encourager ces investissements, et, en tant que tels, nous leur recommandons de créer un cadre équitable pour assurer que les entreprises et les communautés poursuivant la certification FSC ne subissent pas de concurrence déloyale de la part de leurs homologues engagés dans des pratiques non durables. Ainsi, l'exploitation forestière pourra rivaliser avec d'autres utilisations des terres », a ajouté le Coordonnateur régional au Programme Forêt du WWF en Afrique centrale.

Lucien Dianzenza

RAPPORT ITIE

Deux provinces ont produit 90% des recettes du secteur extractif

Il s'agit du Katanga, avec une contribution représentant 1,2 milliards de dollars américains de recettes minières, soit 70% du total de l'enveloppe générée par le secteur extractif, et le Kongo Central pour ses 464 millions de dollars américains de recettes pétrolières, soit 20%.

Le dernier rapport sur la transparence de l'industrie extractive (Itie 2013) a confirmé que les entreprises du secteur minier et pétrolier ont ainsi versé au trésor public 1,8 milliard de dollars américains. Il se dégage un intérêt grandissant des groupes internationaux sur l'immense potentiel congolais en mines, pétrole et gaz. Bien entendu, la province cuprière actuellement

découpée en quatre nouvelles provinces, en l'occurrence le Lualaba, le Haut-Lomami, le Tanganyika et le Haut-Katanga, a une fois encore tiré son épingle du jeu en mobilisant la majorité des recettes versées à l'Etat congolais. En revanche, le Kongo-Central, jadis Bas-Congo, n'a pas connu de division territoriale. Troisième contributeur, la province Orientale a généré 62 millions de dollars américains. Enfin le reste des recettes mobilisées vient des autres provinces. On estime le montant à plus de 20 millions de dollars américains. Parmi les minerais les plus compétitifs, il y a le cuivre qui a atteint la tête de la production minière avec un volume de près de 920 000 tonnes

Laurent Essolomwa

ASSASSINAT DE FLORIBERT CHEBEYA

Des zones d'ombre persistent

Qui a tué Floribert ? Comment a-t-il été tué et pourquoi ? Des interrogations qui restent entières alors que le procès en appel des assassins présumés de cet activiste des droits humains se poursuit.

Le feuilleton judiciaire relatif à l'affaire Chebeya continue. Le procès en appel des assassins présumés de l'activiste des droits humains ne cesse de rebondir avec, en toile de fond, de nouveaux questionnements et de nouvelles pistes à scruter. Après le réquisitoire de la semaine dernière, l'heure est à présent aux plaidoiries de la défense. L'occasion pour les avocats de cinq policiers accusés de se mettre en vedette pour tenter de déculpabiliser leurs clients respectifs. Dans la foulée, l'on retiendra particulièrement la prestation des avocats de Daniel Mukalay, principal accusé et ex-numéro deux des services de sécurité. Accusé d'être sérieusement impliqué dans la mort de l'activiste des droits de l'homme, Daniel Mukalay peut croire à un éventuel retournement de la situation tendant à relativiser son inculpation.

Ses avocats ont, en effet, bataillé dur pour tenter de convaincre la Cour sur le fait qu'à ce stade, aucune preuve n'attestait l'assassinat de Floribert Chebeya.

Le rapport d'expertise médicale qui exclut à hauteur de 85% une intervention humaine dans la survenue du décès du coordonnateur de la Voix des sans-voix (VSV) est brandi par les avocats de Daniel Mukalay comme un élément susceptible d'innocenter leur client. « *Floribert Chebeya serait mort d'une crise cardiaque après avoir subi des violences corporelles* », avait conclu à son temps un rapport de l'autopsie effectué par les médecins néerlandais et congolais dix jours après la découverte du corps de la victime. Pour les avocats de Daniel Mukalay, le fait que les médecins ne sont pas parvenus à déterminer de façon tranchée la cause du décès, relativise par le fait même tout ce qui a été dit à ce sujet. « *Tout le reste relève de la spéculation* », ont argué les avocats tout en mettant en relief le flou qui entoure ce décès avec des zones d'ombre jamais élucidées.

De l'identité d'éventuels assassins au lieu du crime en passant par le scénario de l'assassinat, que d'interrogations taraudent l'esprit tant des observateurs que des juges qui, d'après les avocats de Daniel Mukalay, éprouvent du mal à définir avec précision les chefs d'inculpation à retenir. L'accusé avait-il planifié l'assassinat de Floribert Chebeya ? En tout

cas, pour ses avocats, il n'avait aucun intérêt à le faire. Son seul rôle, dans cette affaire, était celui d'organiser une rencontre entre Floribert Chebeya et le chef de la police de l'époque, John Numbi, avaient indiqué ses avocats.

Bien plus, ils ont réfuté le grief d'association des malfaiteurs à charge de leur client indiquant qu'aucun élément ne prouve que la fréquence des rapports entre les prévenus avait pour but d'organiser un crime. Pour eux, Daniel Mukalay est innocent, faute de preuves suffisantes. En foi de quoi, ils plaident pour son acquittement pur et simple. Tout en espérant que dans son verdict la Cour tiendra compte du rapport de l'autopsie « *même si les juges doivent se prononcer conformément à leur intime conviction* », Me Bokata et compagnie ont la conviction que leur client n'était pas la main exécutive du complot d'assassinat de Floribert Chebeya.

Pour rappel, le corps sans vie du coordonnateur de la VSV avait été découvert dans la périphérie ouest de Kinshasa début juin 2010 alors qu'il s'était rendu la veille à un rendez-vous à l'inspection générale de la police. Fidèle Bazana, son chauffeur, a été déclaré mort par les juges, son corps n'a jamais été retrouvé.

Alain Diasso

PROTECTION DE LA NATURE

Le charbon de bois durable contribue à préserver le parc des Virunga

Le combustible est obtenu grâce au projet Ecomakala du WWF. Un premier lot de seize tonnes a été mis en vente depuis la première moitié du mois d'août.

Dans une communication du 20 août, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a salué la contribution de l'utilisation du charbon de bois produit à partir d'arbres plantés autour des Virunga pour la préservation de cette aire protégée.

Ce combustible obtenu grâce à son projet Ecomakala, a noté WWF, est désormais disponible en grande quantité à Goma où un premier lot de seize tonnes a été mis en vente depuis le 12 août.

Il est à rappeler que WWF mène des projets de reboisement dans la région, en vue d'atténuer les pressions de la déforestation sur Virunga, qui est le parc le plus riche en biodiversité en Afrique. Depuis son démarrage, il y a huit ans, le projet EcoMakala, renseigne-t-on, a travaillé avec plus de sept mille agriculteurs locaux et a permis le reboisement de plus de neuf mille hectares.

EcoMakala, qui aura dépassé, fin 2015, dix mille hectares reboisés, fournit également aux propriétaires fonciers un appui technique et financier partiel pour établir et gérer les parcelles de plantation d'une superficie de 1 à 2 hectares en moyenne.

Alors que les estimations montrent que dans les trois à cinq prochaines années, ces plantations auront la capacité de couvrir jusqu'à 20% des besoins annuels en charbon de bois de Goma.

La ville de Goma, note-t-on, qui compte une population de plus d'un million d'habitants, consomme plus de 105 mille tonnes de charbon chaque année. Par ailleurs, une étude menée en 2015 par le Département international de l'Office national des forêts de France, citée par WWF, a révélé que 56 % du charbon de bois consommé dans le chef-lieu de la province du Nord-Kivu proviendrait illégalement de l'intérieur du Parc national des Virunga, contribuant fortement à sa dégradation. Ce qui motive notamment ce projet du WWF, cette ONG internationale de protection de l'environnement, fortement impliquée dans le développement durable, dont l'apport dans la préservation de ce patrimoine mondial de l'Unesco est plus que déterminant.

Le projet Ecomakala, auquel peuvent participer les petits planteurs-paysans qui mettent en place les boisements destinés à produire du charbon de bois, les associations locales qui produisent les plantules et appuient les planteurs dans leurs activités, ainsi que les associations de femmes

qui produisent et commercialisent les foyers améliorés, vise notamment à créer une alternative à la coupe et la production de charbon de bois illégaux en mettant une source légale de charbon de bois sur le marché. Ce charbon de bois est durable et renouvelable. Il est issu d'une plantation créée à cet effet.

Parmi les autres objectifs de ce projet, il y a également, l'amélioration de la filière du charbon de bois (améliorer la transformation du bois en charbon de bois et l'acheminement du charbon des régions rurales vers les centres urbains. Les bénéficiaires vont aux planteurs et aux consommateurs), la diminution de la demande en charbon de bois (appuyer la fabrication et la commercialisation de foyers améliorés qui réduisent la consommation de charbon de moitié), le renforcement de la protection du parc, avec l'Institut congolais pour la conservation de la nature, contre la production illégale de charbon de bois dans le parc, ainsi que le renforcement des droits fonciers (en collaboration avec UN-Habitat) et le soutien aux initiatives génératrices de revenus complémentaires, telles que la production de miel au sein des plantations.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Trois ans de prison requis contre les militants de Lucha

Pour les avocats des quatre prévenus, le grief d'incitation de la population au soulèvement contre le régime ne tient pas la route parce qu'inconstitutionnel et ils plaident pour leur acquittement.

Le dossier judiciaire mettant aux prises le procureur général de la République à quatre militants de l'organisation Lucha pour le changement (Lucha) vient d'entrer dans sa phase décisive avec l'ouverture le 21 août du procès dans la ville de Goma, au Nord-Kivu. Après moult tergiversations, les accusés ont pu enfin se présenter devant la barre flanqués de leurs avocats. Cette première audience a été caractérisée par le réquisitoire sévère de l'organe de la loi qui a requis trois ans de prison ferme à l'encontre des accusés. Pour l'accusation, les faits mis à charge des prévenus étaient si graves qu'une peine à la mesure du forfait était susceptible à les dissuader de ne plus recommencer leur aventure.

Tout était parti d'une marche organisée au mois d'avril à Goma par Lucha en guise de protestation contre la détention à Kinshasa de deux de leurs camarades arrêtés à Kinshasa dans la foulée d'une conférence pro-démocratie organisée de concert avec les mouvements « Balaie citoyen » et « Y'en a marre » respectivement du Burkina Faso et du Sénégal. Cette manifestation avait été assimilée à un soulèvement

contre le régime en place. D'où les déboires subis par les quatre militants de Lucha dont les avocats ont stigmatisé le caractère inconstitutionnel de leur arrestation. Dans leur argumentaire, ils ont relevé le fait qu'il est utopique d'arrêter ou de condamner des pauvres citoyens pour le simple fait qu'ils ont exercé leur liberté de manifester garantie par la Constitution.

Pour la défense, le grief d'incitation de la population au soulèvement contre le régime ne tient pas la route pour autant que les organisateurs de la marche aient pris la précaution de saisir par voie épistolaire la mairie et les autorités pour leur informer de la tenue de la marche. Et d'ajouter qu'il s'est agi simplement d'un rassemblement pacifique pour demander la libération de deux amis militants détenus à Kinshasa, sans aucune connotation politique. Un argumentaire vite balayé par l'accusation qui, de son côté, soutient que la correspondance à laquelle font allusion les avocats de la défense est dépourvue d'accusé de réception, preuve que les autorités de la ville n'avaient pas été saisies de l'organisation d'une quelconque marche.

Entre-temps, la secrétaire du maire qui était censée départager les uns et les autres sur cette controverse avait brillé par son absence au procès, compliquant ainsi la donne. Affaire à suivre.

Alain Diasso

SUPER CHAMPION DE KINSHASA

Dragons Bilima et Ujana en finale ce 21 août

Les deux équipes se disputent le trophée de champion de Kinshasa au travers de la Super Coupe, compétition organisée par la Ligue de football de Kinshasa (Lifkin) qui regroupe les clubs champions de Kinshasa.

L'AS Dragons Bilima opposé à l'AC Ujana, c'est l'affiche de la finale de la Coupe Super champion de Kinshasa ce vendredi au stade Tata-Raphaël de la Kethule. Dragons Bilima qui va disputer la phase préliminaire du championnat national à Matadi compte remporter le trophée.

Ce club mythique de Kinshasa n'a plus remporté de titre depuis plusieurs années et tient à partir de la saison prochaine à retrouver d'abord l'élite du football national et ensuite l'ambiance des compétitions africaines interclubs. Et cela pourrait commencer par s'adjuger la Super champion de Kinshasa, compétition organisée par la Lifkin qui se joue entre le champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epkin) et les champions des Ententes urbaines de football de Kinshasa.

Pour se hisser en finale, Dragons Bilima a battu le 18 août le FC Sans Malanda par trois buts à un. Les buts des monstres de l'AS Dragons Bilima ont été inscrits par Lema Sukama (18e), Mbala Ngoma (40e) et de Bonyanga (69e) et contre celui de Ntinu Makwana Ndala (27e) pour FC Sans Malanda. Ujana s'est débarrassé de l'AC Kuya aux tirs au but (4-3) après un résultat à égalité d'un but partout à la fin du temps réglementaire. Kuya a ouvert la marque par Mangema (12e) et Ujana a égalisé par Likuta Luezi (63e).

Martin Enyimo

HUMEUR

Quand des accidents sur les Nationales exigent la construction des centres d'urgence sanito-préventive !

En réalité, les routes nationales telles qu'elles sont construites, avec bien sûr des indications visuelles précises déterminant la manière avec laquelle les chauffeurs, conducteurs, motocyclistes, piétons, bref tout usager de la route devrait se comporter, ne devraient pas occasionner autant d'accidents de circulation. Mais hélas !

Alors que se passe-t-il lorsque les télévisions nous montrent à chaque instant des accidents ou que des radios nous en parlent tant et des journaux écrivent de temps en temps ? C'est qu'il y a un problème réel du côté de l'usager de la route en général. La route nationale n°1 et la route nationale n°2 dans leurs tronçons respectifs, Pointe-Noire/Dolisie et Brazzaville-Owando-Makoua connaissent de temps en temps des cas d'accidents parfois graves malgré les indicateurs réguliers de la circulation existent.

Et la préoccupation qui est la nôtre est que lorsque ces accidents ont occasionné des blessés graves ou légers, ce sont des habitants des villages environnants qui se précipitent soudainement, mains vides, pour apporter les premiers secours ou en transportant les victimes vers des localités où existent des Centres de santé intégrés. Ces centres le plus souvent n'ont pas d'équipements appropriés.

Du coup, se ressent la nécessité d'avoir des centres d'urgence sanito-préventive à des intervalles réguliers sur les Nationales. Car s'il y a une grande distance entre le lieu où s'est produit un accident et le centre de santé intégré vers où sont conduits les blessés graves, les risques de complication des fractures et lésions seront très élevés.

Et en plus si la structure hospitalière qui accueille ces accidentés ne peut pas faire face à ce type d'éventualités, c'est encore un autre problème. Toutes ou presque sont souvent débordés et sont dans l'obligation d'évacuer les accidentés vers des centres hospitaliers appropriés, notamment Dolisie, Pointe-Noire, Brazzaville, Owando, Oyo ou Makoua pour ne citer que ces villes en parlant des Nationales n°1 et n°2. Voilà pourquoi il est très utile que des centres d'urgence sanito-préventive soient construits le long des routes nationales.

Quelles sont les causes des accidents ? Plusieurs facteurs sont à épingle, notamment la vitesse, l'état des véhicules, la conduite en état d'ébriété, l'absence de casque pour les motocyclistes, la négligence de la ceinture de sécurité, la distraction au volant, la non observation des panneaux et d'autres codes visuels, l'état de fatigue, la surcharge, les dépassements interdits et les piétons qui marchent imprudemment sur la chaussée, etc. « Ah ! Tu ne m'apprends rien du tout, il y a plus de 7 ans que je suis sur cette voie », répondent certains chauffeurs aux passagers qui les rappellent à l'ordre.

Et du côté de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on note qu'une résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 2010 proclame la Décennie 2011-2020 comme celle d'actions pour la sécurité routière. Les activités de cette Décennie ont débuté en mai 2011 dans plus de 110 pays en vue de sauver des millions de vies en améliorant la sécurité des routes et des véhicules, le comportement des usagers et les services d'urgence.

En plus des centres d'urgence sanito-préventive sur les Nationales, le travail en équipe des services des transports, des agents de l'ordre, des agents de santé et les services d'instruction civique pour des questions serait souhaitable à différents niveaux de nos routes pour dissuader des conducteurs indisciplinés.

Faustin Akono

ECHOS DES JEUX AFRICAINS

La campagne de préparation des boxeurs et des judokas déroulée à Pointe-Noire

Les équipes nationales de boxe et de judo ont récemment achevé leur préparation à Pointe-Noire, en vue des Jeux Africains du cinquantenaire, prévus à Brazzaville du 4 au 19 septembre prochain. A l'issue de cette formation, ils ont promis faire honneur à leur pays.

Boxe : les boxeurs congolais sont en préparation à Pointe-Noire depuis trois semaines. Les entraînements se font dans l'enceinte de l'école Trois Glorieuses où, un ring a été installé dans l'une des salles de classe. Sur treize boxeurs présélectionnés, trois participent actuellement au championnat d'Afrique des nations qui se déroule au Maroc depuis le 19 août, pour s'achever le 25 du même mois. D'après le directeur technique de l'équipe nationale, André Kaya Mboulou, les préparatifs vont bon train, malgré les difficultés financières. « Le regroupement marche bien sur le plan technique mais, sur le plan administratif nous avons des inquiétudes notamment sur la motivation des athlètes. Nous sommes en train de faire un travail de perfectionnement c'est-à-dire, la mise en condition réelle des athlètes à la compétition », a-t-il dit avant de s'assurer de l'évolution du travail des athlètes. « Lorsque nous avons commencé ce travail de présélection dans les clubs, le niveau était médiocre mais, depuis le premier regroupement de mai à Brazzaville et à Pointe-Noire, les performances ont évolué. Actuellement nous avons trois boxeurs au Maroc dont un a déjà gagné un combat ». La dernière épreuve consistera à la vérification du poids afin de déterminer dix boxeurs par catégorie. Pour le directeur technique, le boxeur doit garder sa catégorie. « Nous allons aborder les Jeux avec beaucoup de sagesse et d'intelligence. Les médailles nous les auront parce que les congolais sont forts en boxe », a ajouté André Kaya Mboulou, très confiant du travail



Les boxeurs congolais «DR»

réalisé par l'expert AIBA, le sénégalais Joseph Diouf.

Judo : En regroupement à Pointe-Noire au Cercle Naval, les judokas ont bénéficié d'un apport technique imprévu et très marqué du franco-congolais Alain Bouyou, ceinture noire 5^e dan, professeur de judo en France, en séjour dans la ville océane. Ce dernier met l'accent sur les innovations apportées au judo notamment sur les tenues vestimentaires, l'arbitrage et les règles de jeu. La deuxième innovation concerne l'arbitrage. Au judo il n'y a plus trois arbitres, mais plutôt un seul arbitre de champ et un superviseur qui regarde le combat par la vidéo pour qu'en cas de contestation, il ait la possibilité d'arrêter un combat et visionner l'action pour apporter les modifications éventuelles. « En si peu de temps, nous avons fait un travail condensé avec un gros volume d'entraînement physique. J'espère que ces judokas auront à cœur de mettre à profil tous les aspects à la fois techniques, réglementaires et psychologiques. Je leur ai partagé mon expérience et ma passion du judo, la balle est de leur côté. Cette équipe a un grand potentiel technique et physique, il y a des potentiels médaillés », estime le professeur qui a exprimé son souhait d'accompagner l'équipe jusqu'aux Jeux.

De son côté, l'entraîneur principal des Diables rouges, Apollinaire Kekolo a félicité Alain Bouyou de son apport indéniable. « Sur le point technique nous pouvons dire que, l'équipe est prête sauf qu'il nous reste encore la dernière étape celle de l'entraînement personnalisé. Nous devons regarder ce que les enfants peuvent ressortir par rapport à leur réaction sur le tatami. Le travail a démarré depuis trois mois et nous sommes à Pointe-Noire depuis le 8 août. Nous avons fait un condensé par rapport au temps qui nous restait parce qu'on devait normalement effectuer un voyage au Maroc. Nous étions obligés de prendre l'alternative de Pointe-Noire ». Sur 28 présélectionnés en concentration à Pointe-Noire, un seul, Loufouma est venu de l'Afrique du Sud alors que le stage était ouvert à tous. D'ici le 26 août, 18 seront retenus dont 9 filles et 9 garçons. « Nous sommes encore en train de roder, d'ici le mercredi nous arriverons à une équipe définitive. Puisque nous avons besoin de dix huit », a déclaré l'entraîneur principal. La capitaine de l'équipe nationale, championne d'Afrique, Elsa Oyama et ses coéquipiers se sont quant à eux, dits confiants pour leur prestation aux Jeux africains.

Charlem Léa Legnoki

Le maire de Tié-Tié fait de l'assainissement, l'une de ses priorités

Le maire du troisième arrondissement Tié-Tié, Ambroise Bayakissa, a lancé depuis près d'un mois, une opération de salubrité dans sa circonscription administrative. Cette opération dite de balayage consiste à rendre plus attrayantes, les artères et avenues dudit arrondissement.

Fixée comme l'une de ses priorités, l'opération de nettoyage que le maire du troisième arrondissement, Ambroise Bayakissa, a lancé il y a près d'un mois, semble être bien appréciée par les ha-

bitants. En tout cas, le quatorzième administrateur-maire de Tié-Tié est déterminé à changer l'image de cet arrondissement, quelque fois décrié à cause de son insalubrité.

Après sa prise de fonction le 06 août, Ambroise Bayakissa, s'était fixé quelques priorités afin de proposer des services répondant aux besoins de la population. Parmi celles-ci, figurait en premier lieu, l'assainissement de sa circonscription.

Le pari est tenu, aujourd'hui, le troisième arrondissement rayonne de tout son éclat.

Chaque jour, une équipe mobile est postée sur les avenues et artères goudronnées, pour nettoyer et ramasser les ordures. Cette politique du maire jugée agréable par la population sera amplifiée d'ici peu.

Rappelons que la mairie de Tié-Tié a réceptionné il y a quelques jours, dix-huit bacs à ordures pour faire face efficacement aux problèmes de salubrité. Ces bacs à ordures seront placés sur les sept marchés que compte l'arrondissement mais également sur certains coins stratégiques.

Hugues Prosper Mabonzo

11^e JEUX AFRICAINS

L'Arc s'ajoute à la liste des sponsors nationaux

Cet acte d'Assurance et réassurance du Congo (Arc) a fait l'objet d'un partenariat avec le Comité d'organisation des jeux africains (Coja) signé par Wilfried Ossié et Jean Lounana Kouta, le 21 août à Brazzaville.

« À travers cet accord, nous sommes heureux d'accompagner le pays dans l'organisation des Jeux africains qui est un défi pour les Congolais et Africains. L'Arc voulait à sa manière et dans son domaine, participer à la réussite de cet événement. Nous allons promouvoir les compétences nationales et montrer que nous pouvons relever les défis liés à notre secteur d'activités », a déclaré le directeur de l'Arc.

Le directeur du Coja a, pour sa part, dit sa satisfaction quant à l'appui apporté en vue de la réussite de cette 11^e édition qui cadre avec la commémoration du 50^e anniversaire de ces jeux. « Nous veillerons à assurer la visibilité de l'Arc auprès des étrangers lors de l'événement », a assuré Jean Lounana Kouta.

Outre l'Arc, le Coja bénéficie de l'appui d'autres structures telles les Brasseries du Congo, la Banque postale, l'AOGC, etc. Rappelons que les 11^e Jeux africains auront lieu du 4 au 19 septembre prochain à Brazzaville.

Jocelyn Francis Wabout

Congo-Ghana pour l'inauguration du stade de Kintélé

Les Diables rouges du Congo, cinquième de la dernière Coupe d'Afrique des Nations, vont se mesurer le 1^{er} septembre face aux Blacks stars du Ghana, finaliste à l'occasion de l'inauguration du stade de l'Unité, construit au sein du complexe sportif de la Concorde à Kintélé dans le cadre des 11^{es} jeux africains de Brazzaville 2015.

Le match se jouera après la cérémonie protocolaire marquant la coupure du ruban symbolique par le président de la Ré-

Sports. Léon Alfred Opimbat a révélé que son homologue ghanéen était en mission à Brazzaville pour finaliser le projet. Il a d'ailleurs rassuré

le 1^{er} à l'occasion de l'inauguration du stade de l'Unité sous le haut patronage du président de la République. Monsieur le ministre nous a rassuré que les grandes stars du Ghana seront à Brazzaville », a déclaré Léon Alfred Opimbat. Ce match, outre son caractère amical, permettra aux

néenne. Le 2 septembre marquera le deuxième acte de l'inauguration du complexe. Sur ce grand stade de plus de 60000 places seront ainsi se produire également devant le président de la République la sélection italienne championne du monde de 2006 avec les Diables rouges d'à peu près la même époque. Gianluigi Buffon, Fabio Grosso, Fabio Canavaro, Alexandro Nesta, Alexandro Del Piero, Francisco Totti, Gennaro Gattuso, Andrea Pirlo, Luca Toni, Filippo Inzaghi, tel est l'échantillon des champions du monde italiens de 2006.

Les 2 et 3 septembre se dérouleront au Complexe sportif Alphonse-Massamba-Débat les manifestations commémoratives parmi lesquelles les décorations des différents athlètes médaillés de toutes les éditions des Jeux africains, le colloque scientifique et le dévoilement de la stèle des Jeux africains. Ces manifestations se dérouleront au stade Massamba Débat. Notons que les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux africains se dérouleront à Kintélé.

James Golden Eloué



Le stade de l'Unité prêt à accueillir les Congolais et Ghanéens le 1^{er} septembre (photo Adiac)

publique, Denis Sassou N'Gusso. Le ministre des Sports et de l'éducation physique a confirmé la nouvelle, le 20 août, lors d'une conférence de presse à laquelle a assisté le ministre ghanéen de la Jeunesse et des

deux équipes de préparer la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Gabon 2017. Le Congo va, en effet, se déplacer à Bissau pour y affronter le 6 septembre la sélection gui-

que les grandes stars composant l'équipe des Blacks stars seront de la partie. « Le ministre de la Jeunesse et des Sports du Ghana est venu pour qu'ensemble nous puissions finaliser le projet. Le match aura lieu

deux équipes de préparer la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Gabon 2017. Le Congo va, en effet, se déplacer à Bissau pour y affronter le 6 septembre la sélection gui-

RÉFLEXION

« Science sans conscience ... »

À trois mois du Sommet mondial sur l'environnement qui réunira à Paris les dirigeants de la planète, l'heure n'est pas vraiment à l'optimisme. Tout indique en effet, qu'en dépit des efforts déployés par le Président français, François Hollande, pour faire en sorte que cette COP 21 adopte les mesures nécessaires pour sauver la Terre des désastres climatiques annoncés, la grand-messe internationale ne débouchera sur aucun progrès réel. Pour qu'il en aille autrement, il faudrait que l'Homme prenne enfin conscience de son inclination vers l'autodestruction, vers le suicide collectif et l'on en est malheureusement fort loin.

Au cœur du problème, apparemment insoluble, auquel nous sommes confrontés se trouve le progrès technique et scientifique. Certes celui-ci permet des avancées spectaculaires dans la vie quotidienne, assure l'allongement de la durée de vie, accroît le confort des sociétés humaines sous toutes

les latitudes, abolit l'espace et le temps, laisse croire que les nouvelles technologies rapprochent les peuples. Mais si l'on y réfléchit bien, il augmente aussi de jour en jour les moyens dont l'Homme dispose pour s'autodétruire comme le montrent la prolifération des armes de destruction massive, la pollution croissante générée par l'industrie sur les cinq continents, le pillage anarchique des ressources naturelles et même la montée de l'extrémisme religieux qui met les nouvelles technologies de la communication au service de l'intolérance.

Les historiens le savent mieux que quiconque, tout ceci n'a rien de bien nouveau puisque la montée de la violence dans le monde tout comme la dégradation de l'environnement sont la conséquence directe de la progression de l'esprit humain. En s'imposant peu à peu aux autres espèces animales, grâce à sa maîtrise de la pierre, puis du fer, puis du pétrole, puis de l'atome, l'homme a cru prendre le contrôle

de la nature, devenir le maître de la planète qui l'avait vu naître. Ne maîtrisant rien contrairement aux apparences comme le démontre de façon accablante la dégradation de l'environnement qui résulte directement de ses prouesses technologiques, il a créé simultanément les conditions de sa propre éradication. Et s'il poursuit sur la voie où il s'est engagé, l'on peut être certain qu'il disparaîtra un jour prochain de la surface de la Terre.

Pour qu'il en aille autrement, il faudrait qu'il se pénètre dès à présent de l'idée selon laquelle seule l'émergence d'une conscience collective peut encore le sauver du désastre annoncé, qu'il reconnaisse enfin, comme l'avait prédit il y a cinq siècles François Rabelais, que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Alors, peut-être, adopterait-il les mesures qui non seulement lui permettraient de sauver l'environnement naturel qu'il s'emploie à détruire méthodiquement, mais également de lutter

contre son goût tout aussi naturel pour la violence. Alors peut-être saisiserait-il aussi le message sur « le phénomène humain » que des hommes lucides comme le Père Teilhard de Chardin n'ont cessé de répéter au sortir de la seconde Guerre mondiale sans jamais être entendus et que le Pape François s'efforce aujourd'hui de relayer avec force partout où il va.

Il devrait être clair dès à présent, pour les acteurs de la pièce qui se jouera dans quelques semaines sous nos yeux à Paris, que si l'Homme ne s'interroge pas sur lui-même, sur son sinistre penchant vers le néant, la COP 21 sera un nouvel et cuisant échec avec toutes les conséquences que l'on peut, que l'on doit imaginer.

Bien au-delà de la science, l'enjeu est désormais celui de la survie de l'humanité. Une survie que seule la conscience collective sera capable d'assurer.

Jean-Paul Pigasse